



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
MOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST. LAURENT
(B. SULTZ)



Abonnement : Un an [Canada]..... \$1.00
" [Etats-Unis]..... 1.50
Strictement payable d'avance.

Jules-Edouard Prevost,
Directeur

ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Annouces : 1 1/2 c. la ligne agate, par insertion.
Annouces légales : 10 c. la ligne nonpareil, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

LABELLE

MAUVAISE FOI

Les conservateurs de la province de Québec cherchent à soulever les préjugés du peuple en lui disant que la loi créant une marine décriée la CONSCRIPTION, c'est-à-dire le service obligatoire.

C'est là un odieux mensonge : le service dans la marine est essentiellement VOLONTAIRE. Voici, du reste, le texte même de la loi :

Randonnée triomphale

Le premier ministre du Canada sera bientôt de retour de son voyage dans l'Ouest de notre pays.

Les citoyens de cette partie la plus jeune et la plus extraordinairement prospère du Canada ont reçu Sir Wilfrid Laurier d'une manière triomphale. Partout, les Canadiens de toutes origines lui ont manifesté leur estime, leur respect et leur confiance.

De sorte que, après quatorze ans de règne, notre illustre compatriote voit augmenter son prestige et grandir sa renommée.

De l'Atlantique au Pacifique, le nom de Laurier est synonyme de droiture, de justice et de modération ; la dignité de sa vie, son amour éclairé de la patrie canadienne, son habileté d'homme d'Etat, la noblesse de son caractère et sa large politique font de Sir Wilfrid Laurier le maître incontesté de notre vie nationale.

Il laissera dans l'histoire du Canada l'empreinte de sa haute valeur et le cachet vraiment canadien de sa politique.

C'est une nation et une grande nation que Laurier veut édifier sur le sol canadien.

Sa visite dans les provinces de l'Ouest lui a permis d'envisager dans toute son envergure l'œuvre à laquelle il travaille, œuvre pleine de beautés et de grandeur, mais qui comporte aussi de grandes difficultés et de graves devoirs.

Laurier la voit telle qu'elle est, cette œuvre ; il ne s'en dissimule pas les obstacles, mais rien ne l'arrête et il marche d'un pas ferme vers la réalisation de son idéal.

Il voit et prévoit notre destinée sans perdre sa sérénité et son optimisme, car il a foi en notre pays et dans l'union des races qui en composent la population.

Sans perdre notre caractère ethnique de Canadiens français, tout en conservant avec un soin jaloux notre langue et notre foi, dépositaires précieuses que nous ont légués nos pères, nous devons, comme Laurier, nous former une âme canadienne, uniquement préoccupée de la grandeur future de notre pays.

Les amis de Sir Wilfrid Laurier lui feront une grande démonstration à Montréal, vers la fin du mois de septembre. Ce sera le couronnement de sa randonnée triomphale dans l'Ouest.

CARNET D'UN VOYAGEUR

Certains individus ont la manie de tout décrier. A leurs yeux, le talent, la valeur, le travail sont des quantités négligeables. Les succès se résument pour eux en un seul mot : chance. Un des nôtres, par la force de son talent, atteint-il les hautes sphères politiques, industrielles ou autres, immédiatement on attribue son succès à la chance, oubliant que le talent est une fortune contre laquelle se heurtent l'envie, la haine et l'égoïsme d'esprit.

Et si, après les jours de lutttes, de combats, l'un des nôtres décroche la palme du succès, pourquoi ne pas être fier de lui, l'encourager et lui accorder l'appui moral sur lequel il a le droit de compter et que nous n'avons pas le droit de lui refuser ?

Peu des nôtres ont fait leur marque dans l'industrie et le commerce. Les causes en sont multiples. La principale réside dans le manque de capitaux. Nos banques canadiennes-françaises, malheureusement, n'acceptent que des garanties équivalentes à 100 %, oubliant que le billet d'un travailleur et d'un sobre est une garantie morale si l'on veut, mais enfin une garantie réalisable au pair, pourvu qu'on mette à la disposition du signataire les moyens dont il a besoin pour se faire valoir.

Je ne crois pas exagérer en affirmant que 50 % de nos grandes maisons canadiennes-françaises font leurs affaires de banque dans des institutions anglaises où on accorde plus facilement que dans les banques françaises l'escompte nécessaire au développement de tout commerce.

La barine nourrit le cuir chevelu sec et malade, elle adoucit et stimule les cheveux. 50 cent le pot.

Mais, avant tout, si l'on peut se débarrasser de notre défiant national qui consiste à nous dénier et à attribuer à la chance les succès des nôtres, ce sera un grand point de gagné.

Démenti formel

Je n'ai su que samedi dernier que M. Jean Prevost, dans un discours prononcé à Sainte-Adèle, il y a quelques jours, avait affirmé que je devais au gouvernement une position me rapportant \$3,000 par année.

Si je n'avais appris cette nouvelle par une personne digne de foi, qui fut témoin oculaire de cette colossale fausseté, je ne l'aurais pas eue.

J'admets volontiers qu'un politicien puisse n'être qu'un comédien : cela se voit tous les jours, mais qu'un homme politique, aspirant à jouer un grand rôle dans son pays, se fasse menteur public, je ne puis le constater sans une douloureuse surprise et sans que se révolte en moi le sentiment de l'honneur le plus élémentaire auquel tout homme doit obéir.

Ce n'est certes pas se dégrader que d'accepter une position lucrative du gouvernement. Ceux qui contribuent par leur travail et leurs talents aux divers services de la chose publique, ne sont pas nécessairement des esclaves, des lâches abdiquant toute conviction et dépourvus de toute sincérité.

Nous nous refusons à croire que l'on ne puisse être un ministériel sans cesser d'être un homme et sans devenir un domestique n'ayant ni liberté, ni principes et ni honneur.

Si un tel raisonnement valait quelque chose, il vaudrait de même contre ceux qui tiennent une plume dans les organes de l'opposition, attendu qu'ils ne travaillent pas pour des prières. Les plus pieux rédacteurs du *Devoir* ne se contenteraient pas d'une pareille pitance et je suis certain qu'il s'en trouverait parmi eux dont le salaire dépasse de beaucoup celui de certain journaliste ministériel, le mien, par exemple !

Faut-il en conclure qu'ils sont les hommes liges de ceux qui les paient ou que seule l'envie de manger à la crèche et de s'approcher de l'assiette au beurre, les fait agir ? Ce serait absurde et surtout injuste.

Donc, quand bien même je recevrais un salaire du gouvernement, on aurait tort, pour ce seul motif, de suspecter ma bonne foi.

Mais enfin, je ne reçois aucun salaire des gouvernements ni n'en veux recevoir, et j'apporte le plus formel démenti à M. Jean Prevost et à tous ceux qui affirment le contraire.

On veut donner le change au public en lui faisant accroire que je reçois un salaire comme membre du Conseil de l'instruction publique. Et pourtant, qui ne sait que cette charge ne comporte aucune indemnité ?

Il n'est pas dans mes habitudes de relever les attaques personnelles dont je suis l'objet, car elles reçoivent plutôt mon mépris que mon attention. Mais je ne veux pas que l'on crée autour de mon nom une légende qui soit de nature à jeter du louche sur ma sincérité et à enlever à mon attitude comme journaliste la force que lui donne mon complet désintéressement.

Je flétris l'odieux mensonge que la voix éloquent de M. Jean Prevost a colporté dans le comté de Terrebonne au nom de la "patrie en danger" et des grands principes des très purs nationalistes dont la cause, apparemment, a besoin d'être défendue par la calomnie.

Jules-Edouard Prevost

— La barine nourrit le cuir chevelu sec et malade, elle adoucit et stimule les cheveux. 50 cent le pot.

Meli-Melo

Une autre grave erreur de M. Monk

Nous lisons dans le *Canada* :

La dernière iniquité de M. Monk, c'est que le Canada, non seulement dépense trop d'argent pour sa marine, mais encore qu'il va se faire voler au rouer.

Nous sommes convenus avec le gouvernement impérial que nous construirions des croiseurs protégés du type Bristol. Or, dit M. Monk, le type Bristol est déjà démodé ; on l'a mis de côté, en Angleterre, pour le remplacer par des croiseurs du type Bristol "amélioré", de la classe de ville (Town class).

En passant, expliquons que la classe de ville, comme dit M. Monk, se compose de croiseurs portant le nom d'une ville : "Bristol", "Darmouth", etc. Le "Darmouth" est un "Bristol" amélioré, de la classe de ville, "Town class".

Maintenant, nous avons à exprimer encore une fois le regret que M. Monk n'ait pas pu suivre la discussion qui s'est faite au Parlement sur cette question de la marine et qu'il n'ait pas eu à devoir combler cette lacune en lisant avec soin les comptes rendus "in extenso" du *Hanard*.

Il y aurait là que Sir Wilfrid Laurier a spécifiquement déclaré que les croiseurs canadiens seraient du type Bristol amélioré. Il a même ajouté qu'il n'était pas en mesure de donner exactement l'armement que porteraient nos croiseurs, vu que le dernier type n'était pas en core complet ; mais que, dans tous les cas, nos croiseurs seraient construits sur des plans fournis par l'armistère anglaise.

A propos des régistrateurs

Le *Soleil* dit avec raison :

Pour les transcriptions d'acte, ou inscriptions de bordereau, le tarif des honoraires (des régistrateurs) est porté à \$1.00 et les productions de documents autorisant une radiation sont tarifées à 80 cts.

Les régistrateurs, grâce à cette augmentation du tarif de leurs honoraires, recevront une rémunération plus élevée, qui sera supportée par ceux qui les font travailler.

Voilà toute la vérité au sujet de cette tempête nationaliste, véritable tempête dans un verre d'eau.

Ne pensez-vous pas que ces gens-là sont vraiment par trop ridicules. Le malheur est qu'ils ne s'en doutent même pas.

Expliquez-nous ça !

Voilà que M. Bruno Nantel, député du comté de Terrebonne au Parlement fédéral, entre en scène à son tour dans la pièce tragico-comique que jouent depuis quelques semaines les *antinarinistes*.

Il annonce qu'il tiendra une assemblée à Sainte-Thérèse, dimanche prochain.

Nous espérons que M. Bruno Nantel, si opposé à la marine aujourd'hui, expliquera à ses auditeurs comment il se fait qu'il approuve, le 29 mars 1909, à la Chambre des députés, une résolution demandant "L'ORGANISATION RAPIDE D'UN SERVICE NAVAL CANADIEN, EN COOPÉRATION ET RELATION INTIME AVEC LA MARINE IMPÉRIALE".

Libre à M. Nantel de faire de la politique de variations dans l'espoir de renverser le gouvernement Laurier pour mettre l'impérialiste Borden à sa place, mais qu'il ne s'imagine pas être pris au sérieux lorsqu'il s'écriera, à Sainte-Thérèse, qu'il veut sauver le pays et éloigner du Canada la conscription, le militarisme, les horreurs de la guerre, etc., etc.

Tout cela n'est que de la comédie : la résolution du 29 mars 1909 le prouve abondamment.

La marine de notre pays

Le commandant C.-D. Roper, un officier que l'Armistère britannique a prêté au Canada pour y être l'un des instructeurs de notre nouvelle marine, s'est laissé interviewer hier à Québec.

Lieutenant Roper approuve hautement le projet du gouvernement canadien. Il trouve que quatre croiseurs du type Bristol et six "destroyers" du type Badcock constituent une force très considérable. Ce sont des navires modernes, d'une réelle valeur. Il y en a un grand nombre dans la marine anglaise.

Et s'ils sont bons pour la marine anglaise, dit le commandant, ces navires ne sont pas de ferblanc. Ils peuvent compter dans la meilleure marine du monde.

Il blâme sévèrement ceux qui parlent de "tin pot navy".

Le Niobe et le Rainbow lui paraissent très propres à devenir des bateaux-écoles.

Les orateurs à Notre-Dame

Aux assemblées générales du congrès eucharistique qui se tiendront dans l'église Notre-Dame, d'illustres orateurs y adresseront la parole. La liste suivante est officielle :

Vendredi, 9 septembre, 8 heures 30 du soir. Orateurs : S. E. le cardinal Logue, primat d'Irlande ; sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada ; S. G. Mgr Quigley, archevêque de Chicago ; sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec ; S. G. Mgr

Touche, évêque d'Orléans (France) ; Hon. C.-J. Doherty, membre du parlement fédéral ; M. J.-M. Tellier, membre de l'assemblée législative de Québec ; M. Gerlier, président de l'A. C. J. de France.

S. E. le cardinal Vannutelli, légat du Pape, clôturera les deux séances de vendredi et de samedi.

Samedi, 10 septembre, 8 heures 30 du soir. Orateurs : S. G. Mgr Rameau, évêque d'Angers, France ; Hon. O'Sullivan, juge de la cour criminelle de New-York ; Hon. Thomas Chapais, membre du conseil législatif de la province de Québec ; S. G. Mgr Bourne, archevêque de Westminster ; M. H. Bourassa, membre de l'assemblée législative de Québec ; R. P. Bernard Vaughan, S. J., de Londres ; M. l'abbé Tellier de Poncheville, représentant de la *Croix*, de Paris.

Leur but

Nous citons, dans notre dernier numéro, un organe conservateur qui exprimait la certitude que la campagne de M. Bourassa pour résultat la chute des libéraux.

En voici un autre. *L'Echo des Bois-Français*, de Victoriaville, qui s'écrie :

"M. Bourassa mène la campagne rondement et nous avons le ferme espoir qu'il en viendra à faire comprendre que le règne des dieux touche à sa fin, le règne des crachats et de la crèche devra finir bientôt pour le plus grand bien de notre pays."

La voyez-vous, encore une fois, la pensée et l'arrière-pensée des conservateurs-nationalistes-castors ?

Oter Laurier pour mettre ce cher M. Borden à la tête du pays !

Le prix d'une femme

L'émancipation de la femme ne préoccupe pas au même point tous les pays, car les renseignements fournis par les explorateurs nous confirment que, dans certaines régions, la vente des femmes se fait sur une grande échelle.

Dans l'Oughanda, il faut six aiguilles et un paquet de couteaux pour se procurer une femme en état de travailler. Chez les Cafres, il faut déjà sacrifier de deux à dix bœufs, et chez les Tartares du Turkestan, il faut donner un poids de beurre équivalant au poids net. Au Kamtchatka, le prix varie de un à dix rennes, et chez certaines tribus sauvages, l'acheteur doit fournir une quantité de travail qui représente la valeur marchande de la femme. Enfin, sur la côte septentrionale de l'Australie, chez des peuplades primitives, le prix courait est... une boîte d'allumettes.

La préséance du Canada dans l'Empire

De la correspondance diplomatique échangée entre le département du service extérieur du Canada et le Colonial Office, de Londres, il ressort qu'aux prochaines cérémonies du couronnement du roi, il sera donné préséance au Canada.

L'Empire tout entier participera à ces fêtes et il est question de reconnaître le Canada comme la première des possessions impériales au-delà des mers à la Conférence coloniale qui doit suivre le couronnement et à laquelle sera discuté l'établissement d'une nouvelle fédération impériale.

La nomination du duc de Connaught, oncle du roi, comme gouverneur-général du Canada, est une indication de la nouvelle politique impériale.

Les castors continuent

Voilà que la *Vérité* dénonce comme subversives les idées de Mgr Fuzet, archevêque de Rouen.

Nous ne sommes donc pas seuls à déplaire à ce saint organe castor et nous pouvons nous consoler, car nous sommes en très orthodoxe compagnie.

Pour l'instruction publique

Nous disions, la semaine dernière, que le gouvernement libéral avait augmenté dans de notables proportions les crédits appliqués à l'instruction publique.

Voici des chiffres officiels qui en sont la preuve indiscutable.

Si nous prenons les sommes distribuées en primes ou allocations aux instituteurs ou institutrices, nous constatons que ces primes étaient chose inconnue en 1896, sous le gouvernement conservateur.

Ce n'est qu'en 1897-98 que commence cette aide pratique et efficace. La première subvention votée par le gouvernement libéral d'alors s'élevait à \$13,180.

En 1905-06, elle s'élevait à \$14,782 ; mais depuis lors la somme a considérablement augmenté ; en 1906-07, elle était portée à \$27,082, et en 1908-09 à \$42,840.

Un simple coup d'œil sur le tableau des sommes versées au fonds de pension des instituteurs et des institutrices, nous montre une progression non moins notable de la générosité du gouvernement.

Déshonorante contradiction

Le 29 mars 1909, le Parlement du Canada adopta, A L'UNANIMITÉ, une résolution en tout conforme à l'attitude des ministres canadiens à la Conférence de 1902. On y lit ce qui suit :

" Cette Chambre reconnaît le devoir qui incombe au peuple canadien, à mesure que son chiffre de population et ses richesses augmentent, d'assumer dans une plus large mesure les responsabilités de la défense nationale.

" La Chambre approuvera cordialement toute dépense nécessaire destinée à encourager l'organisation rapide d'un service naval canadien en coopération et relation intime avec la marine impériale."

Voilà ce qu'ont voté tous les députés canadiens y compris M. Monk, M. Bruno Nantel et tous les autres conservateurs qui condamnent aujourd'hui la mise en pratique de cette résolution.

Peuvent-ils être pris au sérieux ?

Pour l'année 1909-10, le gouvernement a versé à ce fonds, d'une part : \$34,350 provenant des montants transportés des divers crédits ; d'autre part : une subvention spéciale de la législature de \$22,000 ; soit en tout \$56,350, c'est-à-dire plus du double.

Nous pourrions encore citer le montant de la subvention payée à l'École polytechnique de Montréal, passée de \$5,700 en 1892, au chiffre de \$20,000 en 1909.

Les écoles du soir qui recevaient \$8,961 en 1892, ont reçu la somme de \$18,902 en 1908-09.

Et nous ne mentionnons pas ici les sommes considérables avancées pour la création des écoles techniques et des hautes études commerciales, non plus que de la subvention pour la nouvelle école forestière, créations qui fourniront à notre jeunesse scolaire le moyen de s'outiller pratiquement pour la lutte et compléteront si heureusement les efforts faits pour l'instruction primaire.

Pour le dernier exercice financier, les crédits en faveur de l'instruction publique se sont élevés à \$782,592 et sir Lomer Gouin a déclaré qu'ils seraient bientôt d'UN MILLION.

La " Revue Franco-Américaine "

Sommaire du numéro de septembre 1910 de cette publication mensuelle illustrée :

La direction : L'œuvre d'Edmond de Nevers. J. L.-K. Laflamme ; Canadiens-français et Chevaliers de Colomb ; Henri Bourassa ; Deux questions ; Paul Sylvestre ; Le mouvement fo-

Discours de Sir Wilfrid Laurier

Prononcé à Edmonton, la semaine dernière

Depuis que j'ai vu l'Ouest, je suis devenu plus Canadien que jamais. Dans l'adresse que j'ai eu l'honneur d'entendre aujourd'hui, on me montre comme un homme d'Etat optimiste. J'accepte le compliment sans hésitation. Lorsque je quittai Ottawa, je pensais être un homme d'Etat optimiste, mais aujourd'hui, je dois dire que je suis un homme d'Etat enthousiaste.

Le meilleur de tous les pays

Comme vous-mêmes, je crois dans le Canada. En fait, nous croyons en Dieu, et après Dieu nous croyons dans le Canada. Nous avons le meilleur de tous les pays, nous avons le meilleur de tous les climats, nous avons les meilleurs de toutes les institutions.

Dans la même adresse du conseil municipal, j'ai remarqué un autre paragraphe dans lequel il est dit qu'il y a seulement quelques années le Canada était considéré comme un pays petit et inconnu, et dans l'opinion de la majorité des étrangers, une région très dure et très froide où le vent du pôle gelait la parole sur les lèvres.

Pour ma part, M. le président, je ne trouve aucun défaut au climat canadien. C'est à moi avis la gloire du Canada. Il y a quelques années, Radyard Kipling, le poète impérial, dans un poème qu'il écrivit, nommant le Canada *Our Lady of the Snows*. Quelques critiques, à cette époque, furent euclins à lui faire un reproche de ce titre. Pour ma part, j'approuve cette appellation et je suis prêt à accepter les raisons qui font appeler le Canada *Notre-Dame des Neiges*.

Le climat canadien est la gloire du Canada. C'est le climat du Canada qui fait le blé dar No. 1.

C'est le climat du Canada qui met de vives couleurs sur les joues de la meilleure moitié des auditeurs que j'ai devant moi ce soir. Y a-t-il dans cette salle un seul homme qui diffère d'opinion avec moi sur ce sujet.

Quand je me lève durant janvier ou février et que je vois la fumée s'élever au-dessus des cheminées, verticalement, pendant cent pieds dans l'air froid et limpide, je me dis que c'est cette atmosphère vivifiante qui fait nos hommes forts et nos femmes belles.

Au Canada, l'hiver est froid, mais l'été est chaud, et la terre des gels est aussi la terre des fruits, la terre du blé, la terre des hommes robustes et des belles femmes.

Une terre pour les forts

Cette terre n'a pas été faite par Dieu pour les épuisés, les timorés et les nonchalants. Nous disons à ceux-là : " Vous n'avez rien à faire ici ". Mais aux forts et aux courageux, à ceux que Dieu a créés avec un cerveau et des mus-

restier en Amérique ; XXX : Mémoire académique ; A. Jacques Baillet : Le second amour de M. le professeur ; Léon Kemmer : Revue des faits et des œuvres ; Roman, Bibliographie, etc. Comme on nous voit en France : Enquête par M. J.-A. Lefebvre, réponses.

Pour le numéro du mois d'octobre 1910 : Nos sociétés nationales ; les conventions de Montréal et de Manchester, par J.-L.-K. Laflamme.

Prix du numéro : Canada, 15 cts. Etranger, 20 cts. J.-L.-K. Laflamme, directeur.

Un numéro spécimen sera envoyé gratuitement sur demande adressée à la *Revue Franco-Américaine*, 4 Case postale, Québec.

Pensées

Il y a souvent plus d'un grain de charlatanisme sous les airs d'un homme fougueux et exalté. — SAINTE-BEUVE.

Malheur à ceux qui remuent le fond d'une nation. — RIVAROL.

Des sottises faites par des gens habiles, des extravagances dites par des gens d'esprit, des crimes commis par d'honnêtes gens, voilà les révolutions. — DE BONALD.

Pour rire

— Comment trouves-tu mon portrait ? demande un chef nationaliste à son ami.

— Très ressemblant. Ça doit être un instantané !

— Parce que ?

— Parce que tu as la bouche fermée ! ..

Une réunion de jeunes nations

L'Empire britannique est à l'heure actuelle une réunion brillante de jeunes nations. Quel est le principe qui a fait ces nations ?

C'est le principe de l'autonomie. Il est inconcevable que, si le gouvernement de la Couronne était demeuré tel que par le passé, le Canada et les autres nations, qui composent l'Empire britannique, seraient devenues ce qu'elles sont. C'est le principe de l'autonomie qui les a amenés à l'état où ils sont aujourd'hui, et qui en a fait des nations auxiliaires de la puissante mère-patrie.

Je vois, parmi cet auditoire, des têtes blanches. Il n'y a pas beaucoup de vieillards dans l'Ouest. Une des choses qui nous ont surpris considérablement durant notre voyage à travers les campagnes de l'Ouest, c'est le grand nombre de jeunes hommes que nous vîmes. Il y avait ici et là quelques vieillards, dont la plupart, j'imagine, venaient des vieilles provinces des côtes de l'Atlantique. Ceux-là se souviennent des luttes de leurs ancêtres pour l'obtention d'un gouvernement responsable ; de leurs luttes pour obtenir le privilège de se gouverner eux-mêmes, comme membres d'une nation dans l'Empire britannique. Ils se souviennent des efforts de ceux dont les noms sont devenus célèbres dans toute la Puisseance : Mackenzie, Papineau, LaFontaine et autres.

La lutte pour l'autonomie

Ces hommes, vous vous en souvenez, contribuèrent de toutes leurs forces à obtenir la reconnaissance du principe du gouvernement responsable.

Le principe du gouvernement responsable a été la base de l'union avec la métropole. C'est nous, Canadiens, qui avons inauguré le principe par lequel il est désormais possible pour une colonie de devenir une nation sans altérer en quoi que ce soit ses relations avec la mère-patrie. C'est la gloire de la population canadienne d'avoir servi d'initiatrice en créant le principe de gouvernement et de direction auquel l'Empire britannique doit d'exister aujourd'hui.

Chaque pas dans cette direction devait soulever des objections de la part des épuisés, des

Le parti conservateur renie Cartier

Avec la Confédération, nous aurons une armée de 200,000 hommes et UNE MARINE DE 60,000.

(Paroles de Cartier, le 14 septembre 1864).

Les conservateurs de la province de Québec abandonnent le programme national de Cartier, l'un de leurs plus illustres chefs, en combattant l'idée d'une marine canadienne.

timorés et des nonchalants. Mais toutes ces objections furent balayées par un peuple libre et aujourd'hui nous bénéficions des luttes passées entreprises dans ce but.

Encore que nous soyons une nation, actuellement, il ne s'en suit pas cependant que notre devoir soit entièrement accompli, il ne s'en suit pas qu'il n'y ait plus rien à faire.

Non. Il est de notre devoir d'accepter toute la responsabilité d'une nation libre. La seule différence entre le Canada et un autre pays, c'est que nous devons allégeance à la vieille Angleterre.

Nous sommes fiers de dire et nous maintenons et affirmons que nous sommes sujets britanniques; que nous n'avons pas d'autre allégeance que notre allégeance au roi Georges V. Et c'est une partie de notre gloire que nous ayons tracé la voie pour les autres. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Sud-Africain ont, en effet, suivi nos pas.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que, quelques semaines après notre retour à Ottawa, un représentant de notre gouvernement partira pour être présent à l'ouverture du premier parlement du Sud-Africain.

Souvenez-vous, mes chers compatriotes, ce que ces mots signifient pour nous, Canadiens et sujets britanniques. Ce parlement s'ouvrira à Prétorie et les membres en seront sujets britanniques, les uns d'origine anglaise, les autres d'origine hollandaise. Il y a dix ans, ces hommes qui, demain, vont s'asseoir côte à côte dans la même chambre et vont joindre leurs efforts pour gouverner le même pays, s'étreignaient à la gorge les uns et les autres.

Nous avons là un spectacle unique dans l'histoire et possible nulle part ailleurs que dans l'Empire britannique. Ces hommes qui, il y a dix ans, combattaient les uns contre les autres, sont aujourd'hui unis sous les plis du drapeau britannique.

Nous avons encore cet autre spectacle d'un homme appelé par le gouverneur général du Sud-Africain, à la tête du gouvernement de la Nouvelle-Union, et qui n'est autre que le général Louis Botha, commandant en chef des forces boers contre les armées de Sa Majesté.

Y a-t-il quelque chose de plus sublime que cela?

On trouverait ailleurs que dans les pages de l'histoire britannique, l'exemple d'une nation victorieuse par les armes, ayant le courage d'appeler au premier rang de ses conseillers, l'homme qui fut le premier à la combattre?

Ceci est la gloire de l'Empire britannique et c'est la conséquence du principe du gouvernement responsable, inauguré pour la première fois au Canada il y a soixante ans, sous lord Durham et, par la suite, sous lord Elgin. Une institution semblable à l'institution britannique n'a jamais existé dans le monde jusqu'à aujourd'hui. Comme sujets du roi, comme citoyens d'un pays britannique et d'une nation britannique, il est de notre devoir, ainsi que je l'ai déjà dit, d'assumer tous les droits et toutes les responsabilités d'un peuple libre.

La marine

Quel est le premier droit, quel est le premier devoir et quelle est la première responsabilité d'un peuple libre?

C'est de préparer et de maintenir son intégrité. C'est de préparer, de maintenir et de défendre son allégeance.

A ce devoir, nous avons accordé notre attention durant la dernière session du Parlement et nous avons décidé d'organiser une marine pour protéger nos côtes.

Le devoir de se défendre est inhérent à la nature humaine. Quand je vins pour la première fois à Edmonton, nous n'aviez pas de police municipale. Aujourd'hui, vous avez une police, parce qu'Edmonton est devenu une ville. Il en est pareillement pour le Canada. Nous sommes devenus une nation. Nous avons des rivages bordés par l'océan que nous devons nous préparer à défendre et dans ce but nous devons avoir une marine. Ceci est la première raison.

L'autre raison est que, jusqu'à ce jour, la Grande-Bretagne a porté toute seule le fardeau de la défense des immenses territoires de l'Empire britannique dans toutes les mers et dans tous les continents. Que le Canada doive porter une partie de ce fardeau, cela est un fait tellement patent qu'il est inutile de trop s'étendre pour le mettre en évidence. Vous allez être de mon avis, j'en suis sûr.

Il peut y avoir quelque différence dans la méthode. Certains de mes compatriotes ont prétendu que, au lieu d'avoir une marine de notre propre, nous devions contribuer directement à la marine britannique. Personnellement je n'ai jamais pu me rallier à cette proposition. J'ai cru que nous devions agir par nous-mêmes; nous préparer nous-mêmes, comme nation au travail de la défense. Et si notre exemple est suivi — il l'est actuellement par la Nouvelle-Zélande et par l'Australie et, selon toute vraisemblance, il le sera dans un temps rapproché par le Sud-Africain — si notre exemple est suivi, l'Angleterre sera-t-elle en danger?

Non, je n'emploierais pas ce mot; je ne crois

pas que l'Angleterre puisse jamais être en danger, car jusqu'à ce jour l'Angleterre n'a jamais eu peur ni n'a jamais été jalouse d'une autre nation.

Mais même s'il advenait qu'un jour l'Angleterre puisse être en péril, je crois qu'une aide plus efficace pourrait lui être donnée si toutes les jeunes nations de l'Empire accouraient de tous les points du monde pour rencontrer l'ennemi commun.

C'est là la raison pour laquelle je crois qu'il est mieux d'accepter l'entière responsabilité de nous défendre sur mer. Nous avons une milice dont nous n'avons aucune raison de nous montrer honteux. Nous avons des volontaires qui, au Sud-Africain, se sont révélés au premier rang lorsqu'ils furent adjoints aux fameux soldats des régiments de Gordon Highlanders, au combat de Paardeberg et qui montrèrent que le vieux sang des combattants coulait encore dans leurs veines.

Nous devons également nous mettre en mesure de nous défendre en haute mer.

L'opposition

Quelle fut la position prise par l'opposition sur cette question?

L'opposition était divisée selon des lignes géographiques. Il y avait une politique pour Québec et une pour l'Ontario. Les opposants, dans Québec, étaient des hommes de descendance française comme moi-même, et dans l'Ontario des hommes de descendance anglaise comme vous-mêmes.

L'Ontario disait que la politique du gouvernement n'allait pas assez loin; c'était bien de créer une marine, mais il fallait encore contribuer directement à la marine impériale.

Dans Québec, l'opposition ne voulait ni marine ni contribution. Dans Québec, en ce moment, je suis dénoncé comme traître à ma race parce que je me fais l'avocat de cette politique. Dans l'Ontario, je suis dénoncé comme traître à la couronne britannique parce que je me fais l'avocat de cette politique.

Qu'y a-t-il au fond de cette double dénonciation de ma pauvre personne?

Dans Québec et dans l'Ontario existe un certain préjugé. Il importe de se rappeler qu'un préjugé n'est pas toujours chose blâmable, c'est quelquefois l'exagération de nobles sentiments.

Je saisis l'occasion de dire que durant toute ma carrière, il a toujours été ma politique d'ignorer les différences de races et de croyances et de faire appel surtout aux sentiments de mes compatriotes. Il a été ma fortune d'avoir à livrer déjà de semblables batailles.

En 1896, sur la question des Ecoles du Manitoba, je pris position contre le gouvernement de l'époque, croyant qu'il n'avait pas le droit d'imposer au Manitoba un système scolaire qui n'agréait pas à la population du Manitoba. A cause de cela, je fus dénoncé dans Québec.

En 1905, quand nous adoptâmes la constitution des provinces d'Alberta et de Saskatchewan, j'adoptai une politique de compromis sur la question de l'instruction et je fus dénoncé pour cela d'un côté par les extrêmes catholiques et de l'autre par les extrêmes protestants.

Peu m'importe d'être dénoncé par les uns ou par les autres; je lutte dans ma sphère d'action comme sujet britannique et comme Canadien sans peur ni faveur pour aucun homme.

Pourquoi discuté-je cette question? Vous êtes tous, mes chers compatriotes, préparés à faire votre devoir de Canadiens et de sujets britanniques.

Notre marine coûtera trois millions par année, ce qui équivaut à TROIS POUR CENT DE NOTRE REVENU. Je crois que nous nous pouvons faire face à cette dépense sans que cela nous empêche de faire quoi que ce soit pour le développement de ce pays.

Grandes entreprises nationales

Ce que vous désirez ici ce sont des chemins de fer. Nous comprenons ce désir et nous sommes prêts à le réaliser. J'ai dit que nous devions construire le chemin de fer de la baie d'Hudson. Je crois que nous sommes prêts pour cette entreprise et vous n'avez pas besoin d'arguments de ma part pour vous prouver la nécessité de cette entreprise. J'ai dit aussi que nous devions creuser le canal de la baie Georgienne; je dirai également que nous aurons à construire bientôt un autre canal Welland.

Mais, monsieur le président, il y a un autre projet qui vous intéresse, auquel j'ai donné une grande attention récemment et que j'ai longuement discuté avec mes collègues et spécialement avec le ministre des travaux publics. C'est la navigabilité de la rivière Saskatchewan depuis la ville d'Edmonton jusqu'à la ville de Winnipeg.

Dans l'est canadien, nous avons une artère fluviale dans le Saint-Laurent depuis l'Atlantique jusqu'au cœur de l'Ontario. C'est une source de grande prospérité pour l'est et nous avons dépensé des millions pour son amélioration et la rendre navigable depuis l'île d'Anticosti jusqu'au lac Supérieur. Nous y avons englouti de l'argent.

Dans l'Ouest nous avons dans la Saskatche-

wan une artère fluviale allant des Montagnes Rocheuses à Winnipeg.

Elle peut être améliorée. Nous croyons qu'elle doit l'être et nous étudions en ce moment s'il est possible de créer un canal de six pieds de profondeur d'Edmonton à Winnipeg. Nous avons des ingénieurs au travail actuellement et des plans sont activement préparés. Je suis sûr que vous serez de mon avis si je dis que ce qui peut être fait doit être fait tout de suite.

Nous sommes un jeune pays. Nous sommes le plus jeune des pays. Nous avons la préférence de nous élever à une position égale à celle de la nation la plus grande du monde.

Si nous voulons que cela soit, nous devons construire le chemin de fer de la baie d'Hudson, creuser le canal de la baie Georgienne, nous devons creuser un autre canal Welland et nous devons rendre la Saskatchewan navigable.

Il y a plus encore à faire. Je vous invite tous, mes chers compatriotes, à vous montrer à la hauteur de la tâche. Je sais que cette invitation n'est pas nécessaire. Je sais que tous et chacun dans cette province vous saurez faire ce qui doit être fait. (Acclamations prolongées; la salle fait une véritable ovation à sir Wilfrid Laurier, lorsqu'il reprend son siège.)

L'Exode vers la cité

Je suggère que le prochain recensement nous renseigne à point sur le profondeur de ce mal. Il serait aussi essentiel de savoir quels emplois tiennent ces déracinés de la terre. On ne se fait point d'idée combien la ville dérobe de bras et d'énergies à l'agriculture mais il importe de savoir ce qui exerce une fascination particulière sur nos fils de paysans. Quelle perte, quel désastre national, que ces forces et ces intelligences robustes se détournent de leur seule vraie vocation: la prise de possession du sol, soit canadien-français, soit même de l'ouest. Car, le curé Labelle l'a cent fois formulé: Le colon idéal, c'est le fils de cultivateur des vieilles paroisses.

Mais si l'on veut que l'exode du mal devienne un élément de guérison, il faut d'abord en sonder toute la profondeur et il n'y a que le recensement officiel pour accomplir cette tâche.

C'est pourquoi je demande que le recensement comporte pour chaque famille rurale une interrogation relativement à la résidence et à l'emploi de ses membres absents, du moins quant aux fils et filles.

Nature.

CE QUE L'ON DIT DE NOUS

EN ANGLETERRE

The Truth, Army and Navy, The Morning Post, The Westminster Gazette, The Times, The Morning Advertiser, The Pall Mall Gazette, de Londres, ont tous consacré au Queen's Own Rifles de Canada des articles historiques et curieux à l'occasion de la venue du détachement de ce régiment à Londres.

The Morning Post, de Londres, publiait, le 22 juillet, un long article sur les relations extérieures du Canada à l'occasion de la discussion du "appropriation bill", à la Chambre des communes de Londres. Et le même jour, en le même journal, la situation de la marine canadienne était présentée aux lecteurs avec une interview de l'amiral Kingsmill, directeur du service naval du Canada, prise par un correspondant de l'agence Reuter.

The Pall Mall Gazette publiait, sans commentaires le texte d'une question posée par M. James Thomas au sous-secrétaire d'Etat des colonies au sujet d'un nommé Harry Pemberton qui quitta l'Angleterre le 13 mai dernier avec un groupe de quatorze personnes et sur les difficultés rencontrées par ce "party" à Québec et sur les causes de sa détention à l'hôpital.

The Morning Post, du 26 juillet, publiait une relation de Richard Jebb, datée de Winnipeg le 21 juillet, sur l'agitation du tarif protectionniste, sur la réciprocité et sur la rencontre de fermiers de l'Ouest canadien avec sir Wilfrid Laurier et le lendemain, "Imperialist", sous le titre "Empire migration", commentait longuement et surtout sectairement les prétentions canadiennes.

EN BELGIQUE

L'Autorité financière de Bruxelles, le 17 juillet, publiait un article sur la main-d'œuvre chinoise. "C'est, dit ce journal, une véritable invasion jaune, due au bruit, infondé d'ailleurs, d'après lequel le gouvernement canadien aurait l'intention de porter de \$500 à \$1,000 la prime exigée de tout Chinois entrant au Canada..." "Il est de nouveau question dans les milieux ouvriers d'organiser un mouvement national contre l'invasion des jaunes, mais pareille mesure est rendue impossible par la nécessité de politique internationale, le gouvernement canadien n'osant prendre aucune mesure vexatoire contre les Japonais, et ne pouvant en prendre contre les Hindous qui sont sujets britanniques."

L'Indépendance belge, de Bruxelles, du 26 juillet, publiait de son correspondant une lettre du Canada datée d'Ottawa, 25 juin, et parlant du duc de Connaught et de la situation du Canada avec ce personnage comme gouverneur général, sans apporter une idée nouvelle sur cette question.

EN ITALIE

L'Unione, de Milan, du 23 juillet dernier, discutait la situation du Canada vis-à-vis du divorce, et les diverses modifications à apporter aux lois du divorce en la puissance, ainsi que la nécessité de voir la législation canadienne adopter une réglementation uniforme pour cette question.

NEDERLAND

Den Handelsberichten de La Haye, le 14 juillet dernier, publiait une note de M. le baron Gerike van Herwijzen, de Londres, concernant la situation du commerce irlandais au Canada et sur la prospérité générale du pays. Den Nieuwe Rotterdamse Courant, de Rotterdam, le 22 juillet, publiait une note télégraphique de son correspondant à Ottawa sur la grève du Grand Trunk Ry. et sur ses conséquences pour le commerce et l'industrie canadienne.

M'Amie et Marléo

Où les fèves au lard de Clark se fabriquent

Les cuisines Clark sont des modèles de propreté. Ce sont des machines qui préparent les fèves au lard, les maïs n'y touchent pas. C'est le plus nourrissant et le plus économique de tous les aliments. W. Clark, fabricant, Montréal.

Le congrès eucharistique de Montréal

Programme officiel

SAMEDI, 3 SEPTEMBRE

3 h. 30 du soir. — Réception solennelle de S. E. le cardinal légat au quai de la rue McGill. Adresse de S. H. le maire de Montréal. Réponse de Son Eminence.

MARDI, 6 SEPTEMBRE

8 h. du soir. — Ouverture officielle du congrès à la cathédrale.

MERCREDI, 7 SEPTEMBRE

1 h. de l'après-midi. — Déjeuner offert à S. E. le cardinal légat, à l'Hôtel Windsor, par le premier ministre et les membres du conseil exécutif de la province de Québec.

11 heures du soir. — A Notre-Dame, heure d'adoration suivie de la messe pontificale à minuit avec communion générale pour les hommes.

JEUDI, 8 SEPTEMBRE

8 heures. — Messe pontificale à la cathédrale pour les communautés religieuses.

10 heures. — Réunion des sections générales. Section française: Université Laval, 185, rue Saint-Denis, et Monument National, 200, boulevard Saint-Laurent.

Section anglaise, salles Stanley, 90 rue Stanley, et Windsor, carré Dominion.

2 h. 30 de l'après-midi. — Réunion spéciale des prêtres, section française, à l'église du Sacre-Sacrement, 308, avenue Mont-Royal; couvent du Sacre-Cœur, rue Saint-Alexandre, pour section anglaise.

A la même heure, réunion spéciale des dames à l'Université Laval, rue Saint-Denis, section française; salle Stanley, section anglaise.

8 à 11 h. du soir. — Grande réception civique à l'hôtel de ville en l'honneur du cardinal légat.

VENREDI, 9 SEPTEMBRE

8 heures 30. — Messe pontificale au parc de la montagne. Allocations française et anglaise.

11 h. 30. — Réunion des sections générales comme la veille.

2 h. 30 de l'après-midi. — Séance des prêtres à l'église du Très-Saint-Sacrement; exercice spécial de la section française, à l'église du Sacre-Cœur, rue Saint-Alexandre.

Procession des enfants du carré Dominion à l'église Notre-Dame.

Réunion des dames anglaises, salle Stanley.

8 h. du soir. — Séance générale à l'église Notre-Dame.

SAMEDI, 10 SEPTEMBRE

8 h. 30. — Messe pontificale à Saint-Patrice.

De 10 h. à midi. — Réunion des sections générales.

10 h. — Dernière réunion sacerdotale française à l'église du Très-Saint-Sacrement.

2 h. 30 de l'après-midi. — Réunion spéciale des jeunes gens à l'Arena.

Réunion spéciale des hommes au Monument National.

8 h. du soir. — Séance générale à Notre-Dame.

DIMANCHE, 11 SEPTEMBRE

9 heures. — Messe pontificale, à la cathédrale, par S. E. le cardinal légat.

2 h. de l'après-midi. — Procession solennelle du T.S. Sacrement.

Parcours de la procession: rues Notre-Dame, Gosford, Champ-de-Mars, Bonsecours, Craig, Saint-Hubert, Chertier, carré Saint-Louis, avenue Laval, Ruchel, repasser à la place Mance, au parc de la Montagne. Déposition du Très-Saint-Sacrement dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

Le soir, illumination de toute la ville.

Pour les Personnes
Pâles et Délicates



Rends la force et le tient vermeil de la santé en excitant un appétit naturel pour les aliments nutritifs.

N'achetez que la véritable D. & L.
50 sous et \$1.00 la bouteille.

DAVIS & LAWRENCE CO., Montréal.

L'Ecole des hautes études commerciales

Extraits des règlements qui ne manquent pas d'intérêt

Art. 36. — L'enseignement de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal comprend trois années d'études obligatoires pour les élèves aspirant au grade de Licencé en Sciences Commerciales et Maritimes, sauf les exceptions prévues à l'Art. 92, et une quatrième année facultative.

Art. 39. — Pour répondre au but de sa création, l'enseignement donné à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal sera essentiellement pratique, sans cependant négliger la partie théorique, qui doit former l'élève et lui donner la haute culture du négociant et de l'industriel modernes. De plus, les professeurs ont pour mission d'orienter l'enseignement en vue de développer la connaissance parfaite du Canada et de ses relations avec les pays étrangers.

La partie pratique des cours comprend: — 10. — Le bureau commercial pratique; 20. — La comptabilité commerciale et industrielle adaptée au haut commerce;

30. — Les travaux des laboratoires (manifestations chimiques, essais et analyses des produits); 40. — Les excursions et voyages d'études;

50. — Les cours pratiques et conférences; 60. — Les visites au musée commercial et industriel;

70. — Les cours donnés à l'amphithéâtre avec des objets ou des réductions sous les yeux ou avec des projections lumineuses fixes ou cinématographiques

Les cours dont il est question sous le No. 7 sont entre autres: —

1. Etude des Produits commerciaux, la Technologie industrielle, la Chimie commerciale et industrielle les Constructions et Armements maritimes, le Régime comparé des Ports, l'Étude des Moyens de Communication et de Transport, la Géographie commerciale et industrielle, l'Organisation des Entreprises modernes, etc.

La partie théorique des cours comprend: — 10. — L'Arithmétique commerciale; 20. — L'Algèbre commerciale; 30. — L'Économie politique; 40. — Le Droit civil; 50. — Le Droit commercial comparé; 60. — Le Droit maritime; 70. — Le Droit des Gens; 80. — Le Droit administratif et constitutionnel;

90. — La Documentation et la Statistique; 100. — La Législation consulaire comparée; 110. — La Législation douanière comparée; 120. — La Géographie commerciale et industrielle;

130. — L'Étude des Produits commerciaux; 140. — Les Constructions et les Armements maritimes; 150. — L'Étude des Moyens de Communication et de Transport;

Bienvenue!



LE GRAND MAGASIN À RAYONS DE L'EST

FRÈRES, LIMITÉE

447-449 RUE ST CATHERINE EST

MONTREAL

CONGRÈS EUCHARISTIQUE

Nous invitons gracieusement toutes les personnes de passage à Montréal durant les fêtes du Congrès Eucharistique à faire leur "chez-eux" des salons spéciaux que nous avons réservés pour la correspondance, etc. au 3ème étage de notre grand magasin. Un service d'ascenseur est à la disposition des visiteurs, du rez-de-chaussée aux combles. Un comité de réception donnera courtoisement toutes les informations dont les visiteurs pourront avoir besoin au sujet des fêtes du Congrès. Un joli souvenir sera donné gratuitement à toutes les personnes qui inscriront leur nom sur le registre réservé à cet effet. Nous voulons que tous sachent que les simples visiteurs sont aussi bien accueillis que les clients. Tous les chers diocésains, directement ou par correspondance, même chez Dupuis Frères.

160. — La Technologie industrielle;
 170. — Le Régime comparé des Ports;
 180. — Le Droit industriel comparé;
 190. — La Science financière;
 200. — L'Histoire du Commerce;
 210. — La Publicité;
 220. — La Méthodologie de l'enseignement;
 230. — La Politique commerciale des principaux États;
 240. — L'Exploitation commerciale du navire;
 250. — L'Organisation des Entreprises modernes;
 260. — La Langue française;
 270. — La Langue anglaise.
- La langues allemande, italienne et espagnole sont facultatives.
- La corporation peut décider la suppression de certains cours, comme elle peut décider l'organisation de cours nouveaux.
- DES CONDITIONS D'ADMISSION.
- Art. 78. — Pour être admis à prendre une inscription aux cours de première année, il faut:
10. — Être âgé de 16 ans à la date du premier septembre; toutefois, une dispense d'âge pourra être accordée exceptionnellement par le conseil d'administration.
 20. — Subir avec succès un examen sur les matières suivantes: —
10. — Une composition en langue française;
 20. — Une composition en langue anglaise;
 30. — Les éléments de la comptabilité;
 40. — L'Arithmétique.
 50. — L'Algèbre.
 60. — La Géométrie plane. — Les quatre premiers livres.
 70. — L'Histoire: les grands faits de l'histoire universelle et particulièrement de celle de l'Amérique du Nord.
 80. — Géographie.
- La géographie physique des cinq parties du monde et particulièrement celle du Canada.
- Province de Québec
District de Terrebonne
- Dame Bernadette Blondin, épouse du défendeur, de Sainte-Agathe, district de Terrebonne.
- Demanderesse,
- vs. —
- Georges Libouin, du même lieu, Défendeur.
- La demanderesse a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre le défendeur.
- TANCÈDE PAGNELO,
Avocat de la demanderesse,
Montréal, 25 août 1910.

LES PILULES MORO POUR LES HOMMES

HOMMES

soyez forts. La faiblesse chez les hommes n'attire que la pitié et ne peut amener que des désagréments. La bataille de la vie est rude, soyez prêts. Si votre constitution est bonne, conservez-la bonne; si vos reins sont sains et fermes, gardez-les ainsi, vous en aurez besoin pour la lutte; s'ils sont faibles, voyez à ce qu'ils reçoivent le traitement voulu. Si vous êtes débilités, si votre vigueur est épuisée, si votre ambition et votre courage vous laissent, si vous êtes de ces jeunes gens vieux avant l'âge, ou des vieux minés par les abus, l'intempérance et les mauvais soins, vous aurez dans les Pilules Moro un traitement qui n'a jamais échoué, et qui donne des résultats rapides et durables.

Ne faites pas l'erreur de chercher du soulagement dans les boissons enivrantes, comme bière, vin, whisky, gin, etc., etc. Les Pilules Moro sont le seul remède qui puisse vous remettre à la santé.

Les Pilules Moro sont pour les hommes seulement et les hommes qu'elles ont guéris ne se comptent plus. Ceci ne doit étonner personne. Pour pouvoir guérir sûrement et rapidement il faut qu'un remède soit une spécialité, et les Pilules Moro sont une spécialité pour les hommes.

DYSPEPSIE Chez les Hommes. Si votre digestion va mal, si votre estomac vous fatigue, si vos vivres, au lieu de vous fortifier, sont une cause d'ennuis et de malaises pour vous, prenez les Pilules Moro, elles vous donneront appétit, aideront votre digestion, chasseront les idées noires de votre cerveau. Elles sont une sauvegarde contre le dépressionisme et la décadence de la constitution amenés par un mauvais estomac.

MAL DE REINS Chez les Hommes. Rares sont les hommes qui ne souffrent pas du mal de reins, de rognons; presque tous, de temps à autre, ont des douleurs de dos ou des troubles urinaires. Les Pilules Moro sont le remède spécial, unique et naturel qui guérit le mal de dos le plus bénin jusqu'aux maladies urinaires les plus prononcées, comme inflammation de la vessie, envies fréquentes d'uriner et toutes ces conditions inflammatoires et chroniques des reins et de la vessie.

RHUMATISME Chez les Hommes. Le rhumatisme brise et vieillit avant le temps un grand nombre d'hommes dans la force de l'âge et rayonnants de santé, et il les rend impuissants comme des enfants. Il attaque la jeunesse et le vieillard; ses assauts sont fréquents et sévères. Le traitement du rhumatisme doit être interne; les Pilules Moro agissent promptement, sûrement et guérissent toutes les douleurs, depuis la névralgie la plus simple jusqu'aux douleurs les plus prononcées, le rhumatisme d'un jour, comme celui qui existe depuis longtemps.

Nerfs Affaiblis par Mauvaise Conduite Chez les Hommes. Les Pilules Moro sont aussi le remède par excellence contre les résultats des mauvaises habitudes, des abus de jeunesse et des excès de l'âge mûr, tels que pertes anormales, impuissance, faiblesse organique, épuisement nerveux, varicocèle. L'affaiblissement sexuel produit chez l'homme les effets les plus démoralisants, et le sentiment de la déchéance est la mort de l'ambition, de l'espérance; il fait surgir le désespoir et il a pour cortège usuel les mauvais symptômes suivants: Maux de tête, égoïsme, relations ordinaires, défaut de confiance aux amis, irritabilité, insomnie, difficulté d'appliquer son esprit à un sujet ou à un travail. Quel que soit leur abattement, ceux qui souffrent trouvent dans les Pilules Moro un merveilleux secours, un remède puissant; ils seront guéris, et leur vie parfaitement inutile redeviendra heureuse et profitable. Les Pilules Moro sont la nourriture par excellence des nerfs affaiblis, elles stimulent les forces latentes de la nature.

CONSULTATIONS GRATUITES Pour les Hommes. Tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites au No. 272 rue St-Denis, Montréal. C'est là que vous recevrez, absolument pour rien, des conseils qui vous aideront à reconquérir votre santé et votre virilité, si vous les avez perdues. Si vous demeurez aux États-Unis ou à la campagne, ou si, pour toute autre raison, vous ne pouvez venir à nos bureaux, écrivez-nous. Les avis que nous vous donnons par lettre sont aussi avantageux que ceux que nous vous donnons de vive voix. Les Pilules Moro se vendent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la maille, sur réception du prix, 50c. la boîte, ou six boîtes pour \$2.50. Adressez vos lettres:

COMPAGNIE MEDICALE MORO,
272 Rue Saint-Denis, Montréal.

M. Bourassa n'est pas sérieux

Dans les documents officiels de la Conférence coloniale de 1902, nous lisons ceci:

"Sir Wilfrid Laurier m'a déclaré (c'est Lord Selborne qui parle) que le gouvernement de Sa Majesté, dans le Dominion du Canada, a l'intention d'établir une force navale locale dans les eaux canadiennes."

Dans un mémoire présenté à cette Conférence de 1902, par les ministres canadiens, il est dit:

"Jusqu'à présent les dépenses faites par le Canada pour sa défense se sont restreintes à l'armée de terre."

"Le gouvernement canadien est tout autant disposé à donner son attention à la partie navale de cette défense."

"Il désire au plus haut point voir exécuter ces projets de défense en coopération avec les autorités impériales."

M. Henri Bourassa a hautement approuvé l'attitude des ministres canadiens à cette Conférence de



**CHAS.
DESJARDINS
& CIE.**

A l'occasion du **Congrès
Eucharistique**
(Du 6 au 11 Septembre)

Montréal sera témoin de fêtes grandioses.
Une visite dans la Métropole s'impose donc
pendant cette grande semaine.

Vous irez à Montréal
et des milliers feront comme vous. Profitez de
ce voyage pour faire l'achat de vos

Fourrures



La Maison "DESJARDINS" est toujours au premier rang.

Son assortiment est sans pareil—les plus bas prix—meilleures conditions.
—Styles Artistiques—Confections Uniques.

Choix Exceptionnellement Varié.

REMARQUEZ BIEN L'ADRESSE

130, rue St-Denis, MONTREAL.

ENTRE STE-CATHERINE ET DORCHESTER

Nos. Dents



Sont très belles et les meilleures. Elles sont naturelles, inusables. GARANTIES. Grande satisfaction à tous.

Institut Dentaire Franco-Américain
(INCORPORÉ)
162, rue Saint-Denis, MONTREAL

CANADIAN PACIFIC

Congrès Eucharistique

Montréal P. Q., du 7 au 11 sept'bre 1910

Des billets d'excursion pour Montréal et retour seront en vente à toutes les stations dans la province de Québec, du 5 au 11 septembre, bons pour retourner jusqu'au 15 septembre inclusivement.

Prix: Un passage simple de première pour le voyage aller et retour.

Grande procession solennelle, Dimanche, 11 Sept.

Excursions à prix populaires; service de trains spéciaux. Voir les affiches.

Excursion de Moissonneurs

Au Nord-Ouest canadien, le 30 août et le 6 septembre 1910

Pour Moose Jaw, Saskatoon et l'est. Taux réduits proportionnellement pour les autres stations, y compris MacLeod, Calgary et Edmonton.

EMILE-J. HEBERT, Agent général Service des Voyageurs

W. STITT, Agent général des Voyageurs

Canada Province de Québec District de Terrebonne No. 136

COUR SUPERIEURE

Dame Marie-Dorsina Duquette, de la paroisse de Sainte-Scholastique, district de Terrebonne, épouse de Joseph Tougas, cultivateur du même lieu, dûment autorisée à ester en justice,

Demanderesse,

Ledit Joseph Tougas, vs

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 22ème jour d'août mil neuf cent dix.

Sainte-Scholastique, ce 23 août 1910.

ETHIER & LALANDE, Procureurs de la demanderesse

Ecole des hautes études commerciales de Montréal

L'ouverture des cours aura lieu LE 4 OCTOBRE.

Les examens d'admission commenceront LE 15 SEPTEMBRE. Les porteurs de certificats et diplômes sont dispensés des tout ou partie de cet examen.

De nombreuses bourses d'études seront allouées.

Préparation aux situations supérieures du Commerce, de l'industrie, de la Finance, etc. Inscription spéciale à certains cours: Bureau commercial, chimie commerciale et industrielle, etc.

Pour programme des études et renseignements s'adresser au Directeur, à l'Ecole, Avenue Viger, de 10 à 12 et de 2 à 4 heures.

Dr G.-H. DESJARDINS

OCULISTE

502, Rue Saint-Denis, MONTREAL

TÉL. BELL E. 1840

OFFRE SPECIALE

Durant le mois de **SEPTEMBRE 1910**

GRATUIT—Avec le prix régulier nous donnerons—UN BEAU BOL A PUNCH EN VERRE (2 morceaux) à toute personne qui retournera plus de 3 douzaines de sacs vides de 6 lbs. de la Farine XXX de Bredie. Et pour moins de trois douzaines de sacs 6 lbs., un médallion (cadeau).

CONSERVEZ VOS SACS VIDES

BRODIE & HARVIE, 14 rue Bledie, MONTREAL, P. Q.

Canadien Nord de Québec

DEPART DE SAINT-JEROME

9 h. 40 a. m. pour Lachute, Hawkesbury et Ottawa.

5 h. p. m. pour N.-Glasgow, Montcalm, Joliette.

5 h. a. m. pour New-Glasgow, Montcalm, Montréal.

10 h. 30 a. m. pour Huberdeau, le lundi.

5 h. 40 p. m. pour Huberdeau, tous les jours excepté le vendredi, samedi et dimanche.

2 h. 58 p. m. pour Huberdeau, le samedi.

6 h. 45 p. m. pour Huberdeau, le vendredi et le samedi.

ARRIVÉE A SAINT-JEROME

10 h. p. m. de Montréal, Montcalm, N.-Glasgow

7 h. 40 p. m. de Huberdeau, le lundi.

7 h. 30 a. m. de Huberdeau, le lundi.

8 h. 40 p. m. de Huberdeau, le dimanche

9 h. 20 a. m. de Huberdeau, tous les jours excepté le dimanche et le lundi.

Renseignements supplémentaires fournis sur demande.

J. DUNNIGAN, agent GUY TOMBS, Montréal

Saint-Jérôme A.G.T.V., Montréal

HUILE DE FOIE DE MORUE

OVONOL

TONIQUE DES ENFANTS

EN VENTE PARTOUT \$1 LA BOUTEILLE

Ayez soin de vos yeux! La science d'ajuster à la vue les lunettes et lorgnons a progressé par sauts et par bonds, ces dernières années. Nous pouvons maintenant mesurer les yeux d'une manière aussi précise qu'un charpentier peut mesurer une planche.

L'adaptation des verres à la vue n'est plus une affaire de hasard mais c'est un travail basé sur la science.

Ne laissez pas abîmer vos yeux, l'organe le plus essentiel, par des vendeurs de lunettes incompetents.

Consultez-moi immédiatement. Examen de la vue gratuit.

W.-H. GARETSEE, OPTICIEN
LACHUTE, QUE.

S. G. LAVIOLETTE

Marcha de Ferronnerie, Peintures, Vernis, Faïence. Poterie, etc

Courroies pour moulins de toutes sortes Scies ronds, Coffres-forts, Pêles, Charbon, Horloges

Poèles en acier Oxford, Chancellor Poèles Royal favorite.

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant parfaite satisfaction.

Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.

Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts. Dynamite, Poudre à fusil.

S. G. Laviolette,
Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

U. Lepage, MARCHAND DE MEUBLES

Constantment en magasin un très beau choix de meubles, tels que:

Ameublements (sets) de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, de cuisine, etc. Lits-corniche, Couchettes en fer, Sommier, Meubles de fantaisie, Matelas, Oreillers et Lits de plume.

SPECIALITÉS: Réparation de meubles de tous genres.—Encadrement de gravures, etc.

LE TOUT A TRES BAS PRIX.

167, rue Saint-Georges
En face du Marché, **Saint-Jérôme**

EXAMEN DES YEUX GRATIS

Ne négligez aucun mal de Yeux la Vue est trop précieuse. Toute l'usure n'est faite sur commande et toujours durable.

N'achetez jamais des Lunettes Ambulantes, ni aux Magasins à-tout-faire. Rien ne remplace l'examen des Yeux par un savant Spécialiste. Si vous tenez à Guérir vos Yeux sans drogues, opération ni douleur:

ALLEZ A L'INSTITUT D'OPTIQUE

Voir et consulter le **Spécialiste BEAUMIER** Le meilleur de Montréal

144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel de Ville.

Il recherche les Cas difficiles, Desespérés: Pose Yeux Artificiels Naturels à se tromper.

Seu nouveaux "Verres Toric à ordre" sont garantis pour bien Voir de Loia et de Prés, pour tracer, coudre, lire et écrire.

Fabrique et système lui-même, depuis 25 ans, Lunettes, lorgnons, etc.

Ses nouveaux "Verres Toric à ordre" sont garantis pour bien Voir de Loia et de Prés, pour tracer, coudre, lire et écrire.

Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie.

Prenez garde! Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.

Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 5 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

AVIS

La meilleure politique

à suivre pour devenir riche, c'est de faire de l'épargne.

— LA —

Banque des Marchands DU CANADA

FONDÉE EN 1864 PAR CHARTRE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Capital versé..... \$ 6,000,000

Fonds de réserve..... 4,500,000

Total des dépôts..... 41,327,872

Total de l'actif..... 56,598,625

prendra soin de vos économies et les fera fructifier.

Votre argent est toujours à votre disposition; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.

DIRECTEURS

MM. F.-X. St-Charles, président; Robt. Bickerdike, vice-prés.; Hon. J.-D. Rolland; J.-A. Vaillancourt; A. Turcotte; E.-H. Lemay; J.-M. Wilson.

Capital autorisé..... \$4,000,000

Capital payé..... \$2,500,000

Fonds de Réserve..... \$2,300,000

Banque d'Hochelega

SAINT-JEROME, P. Q.

M.-J.-A. GIROUX, Gérant

Capital autorisé..... \$4,000,000

Capital payé..... \$2,500,000

Fonds de Réserve..... \$2,300,000

Department d'Epargne

On y reçoit des dépôts de \$1.00 en montant et l'intérêt est alloué au plus haut taux courant.

SUCCURSALE SAINT-JEROME

L.-A. MICHAUD, Gérant

J. CORBEIL

Agent d'Assurances

ATLAS — BRITISH AMERICA

CALEDONIAN COMMERCIAL UNION

LIVERPOOL LONDON GLOBE

LONDON & LANCASHIRE

NEW-YORK UNDERWRITERS INS. CO. OF NORTH AMERICA

NORTH BRITISH & MERCANTILE

NORTHERN NORWICH UNION

FIDELITY PHENIX

PHENIX OF HARTFORD

QUEEN ROYAL SUN WESTERN

THE STANDARD LIFE ASS. CO.

GUARANTEE ACCIDENT PLATE GLASS

Rue Labelle SAINT-JEROME, P. Q.

Meunier & Rolland

MANUFACTURIERS

Portes et Chassis, Jalousies, Moulures

Bois de charpente, Bois préparé, Tournage

Decoupage, etc.

Ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Maillé, SAINT-JEROME

J.-M. DORION, agent général pour la Union Assurance Society, — (A. D. 1714) actif \$23,500,000, dépôt au Canada \$425,000, pour garantir les pertes causées par le feu, est à Saint-Jérôme toutes les semaines

LES MODES DE L'ETE

Les vêtements PROGRESS BRAND sont étiquetés pour de grosses commandes. On exige \$2.00 de plus par habillement pour les commandes spéciales. C'est bien mieux ainsi que d'acheter au détail avec un semblant d'escompte.

Les Vêtements PROGRESS BRAND vont à toutes les personnes qui ne sont pas difformes.

Les Vêtements PROGRESS BRAND sont reconnus comme étant les meilleurs au Canada, et comme ils ne sont vendus que par les meilleurs marchands dans chaque ville, il n'y a pas à redouter une concurrence sérieuse.

Quand un client, habillé d'un Vêtement PROGRESS revient chez vous, vous êtes content de le voir parce que vous le savez satisfait; il continuera d'acheter chez vous.

Les Vêtements PROGRESS BRAND sont connus d'un océan à l'autre. Vous n'avez qu'à dire que c'est un "Progress" et la vente est faite.

Les Vêtements PROGRESS BRAND satisfont vos clients qui vous amènent leurs amis.

A moins qu'un autre marchand n'ait obtenu le privilège exclusif de la vente de Vêtements PROGRESS BRAND dans votre ville.



LOOK FOR THIS LABEL.

H. Vineberg & Cie

Seuls Fabricants des Vêtements Progress Brand

MONTREAL

Les Vêtements Progres Brand sont vendus à Saint-Jérôme! chez J.-D. GUAY

BRUNO BEAULIEU

Importateur de Chevaux belges et français

\$25,000 de chevaux importés de France et de Belgique. \$25,000

Les plus beaux types des races ardennaise, percheronne et brabançonne. Tous chevaux de choix pour la reproduction, à vendre à des conditions très faciles. Chevaux âgés de 3 à 5 ans.

JUMENTS DE ROUTE ET DE COURSE très rapides importées dernièrement des Etats-Unis

REPRESENTANT DES CELEBRES MAISONS SUIVANTES:

International Stock Food Co. (Poudre de Condition)

Pratt's Stock Food Co. (Poudre de Condition)

Hackney Stock Food Co. (Poudre de Condition)

Beaver Stock Food Co. (Poudre de Condition)

Sherwin-Williams: Peinture

Canada Paint Co.: Peinture

Poèles de la Moffat National Stove Co.

Toujours en magasin un stock complet d'EPICERIES, FERRONNERIE, PROVISIONS, HUILES, FLEUR, SON, GRU, MOULEE, PEINTURE, VITRES, BOIS, CHARBON, BRIQUES, CHAUX, CIMENT, PLATRE, GRÉS, TUYAUX, BOIS de CONSTRUCTION ET BARDEAUX, Etc., etc.

Correspondance et visites à mon établissement sollicitées. Prix excessivement bas et marchandises de première classe.

GROS ET DETAIL. — Téléphone Bell No. 13

Angle des rues Sainte Anne et Saint-Georges

SAINT-JEROME

Saint-Jérôme Toilette-Buanderie

Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés. LAVAGE DE FAMILLE

Angle des rues St-Georges et Ste-Virginie près de l'église, Saint-Jérôme.

E.-C. GAUTHIER, Prop. Geo. LEPAGE, gérant

J.-E. Leduc Marchand-Tailleur

30, rue Sainte-Anne, Bloc B. Beaulieu SAINT-JEROME, P. Q.

Stock considérable de TWEEDS

Ouvrage fait avec soin et garanti.

HOTEL VICTORIA

J.-L. PATENAUDE, Prop.

Liquors et cigares de choix. Repas bien préparés et bien servis. — Grandes salles d'échantillons pour commis-voyageurs. — La voiture de l'hôtel se rend au départ et à l'arrivée de tous les trains.

Rues Labelle et Ste-Anne, SAINT-JEROME

HOTEL DU NORD

C. BONENFANT, Prop.

Offre tout le confort moderne aux voyageurs. Table de 1ère classe. Vins, Liqueurs et Cigares de choix. — Tél. Bell 74, ST-JEROME, P. Q. 370-372, angle des rues Labelle et Saint-André

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, P. Q. par J.-E. Prévost fils, éditeur propriétaire.

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord

Saint-Jérôme

Fait toutes sortes de transactions d'argent

Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan

Fait toutes espèces de collections

Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique

Traites des pays étrangers encaissées aux taux le plus bas.

Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT, Gérant

RECREATIONS

CHARADES

On reconnaît mon UN à son accent aigu. Epueré, lettre ou règle, est mon DEUX exigu. Quand reviendra mon TOUT, à la saison pro...

Nouvelles de St. Jérôme

Une bien triste accident a jeté dans le deuil la famille Corbeil de notre paroisse. Les deux jeunes fils de MM. Calixte et Xavier Corbeil, de la Côte double, étaient à s'amuser quand l'un d'eux, le fils de M. Xavier Corbeil, s'emparant d'une carabine qu'il ne croyait pas chargée, menaça en riant son petit cousin...

Mlle Mary Stevens, de Toronto, était chez M. Joseph Savard, cette semaine.

Efficace, économique, agréable, que pouvez-vous demander de plus? Le Davis' Menthol Salve remplit ces conditions et constitue le meilleur remède pour les piqûres, maladies de la peau, hémorroïdes, etc.

Etudiants, écoliers etc. Voulez-vous épargner de l'argent à vos parents qui font des sacrifices pour vous faire instruire, aller à la Librairie Saint-Jérôme, édifice Parent, près du marché Saint-Jérôme, et achetez vos livres, votre patenôtre de l'année. Vous aurez un choix considérable. Une réduction spéciale est accordée jusqu'au 1er septembre, afin d'éviter l'encombrement des premiers jours de classe.

Un pont de la compagnie du Canadien Nord, situé entre Morin Flat et Saint-Sauveur a été incendié, dimanche. Grâce à un cultivateur qui a immédiatement prévenu le chef de gare le plus rapproché, tout accident a été évité.

Une sérieuse rixe a eu lieu, samedi soir, chez un M. Jules Forget, de Morin Flat, où une rixe se faisait. Le jeune Donat Forget, qui se trouvait là, a été frappé par un de ses compagnons, nommé Forget. La victime a été transportée privée de connaissance, chez le médecin de Saint-Sauveur, qui a constaté fracture au crâne.

On entretient des craintes pour le jeune homme.

Que le public de Saint-Jérôme et le public voyageur remarquent bien que l'Hôtel Bellevue tenu par M. LAPOINTE est très recommandable sous tous les rapports.

Table excellente, chambres spacieuses; écuries fort bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.

MM. L. Tourneur, Michel Laporte et Jos. Laporte, sont partis pour quelques jours de pêche à Saint-Placide.

Il est impossible de trouver un emplâtre égal à l'Emplâtre au menthol D. & L. et cependant il est limité par la contrefaçon. Demandez le véritable. Sans égal pour les points de dévôt, douleurs du dos, crampes. Fabriqué par Davis & Lawrence Co.

Phonographes Edison et répertoire choisi, à vendre à la librairie Prévost.

Couverture pour batisse en Ruberoid; c'est ce qu'il y a de mieux aujourd'hui pour couverture d'édifice public, de maison, grange, etc.

Le Ruberoid est composé de feutre de laine st de gomme de Ruberoid.

Une garantie pour 10 à 15 ans est fournie à tout acheteur qui le désire.

Demandez un catalogue avec prix qui sont as en comparaison de la qualité

C. E. Laflamme

M. et Mme J. B. Rolland partiront, le 10 septembre, pour un voyage dans l'ouest du Canada. Ils se rendront jusqu'à Vancouver où se tiendra la réunion annuelle des manufacturiers canadiens à laquelle doit assister M. Rolland.

M. Alfred Charbonneau de Russell (Ontario) est en promenade chez sa mère Mme Thomas Charbonneau.

Cloture d'ornement, de champs: Cloture en broche émaillée pour jardin et parterre. Cloture pour volières.

Broche Barbelée pour clôture des champs. Qualité supérieure. Bas prix.

C. E. Laflamme Saint-Jérôme

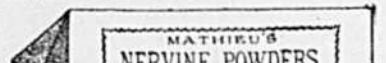
Le MAL de TETE

le plus violent

cède en quelques instants à l'action décisive des

POUDRES NERVINES de MATHIEU

dont les propriétés curatives sont attestées par des milliers de guérisons et qui ne présentent aucun danger, étant exempts d'opium, de morphine et de chloral.



EN VENTE PARTOUT

25 cts la Boîte de 10 Poudres Nervines

CHEZ J. L. MATHIEU, PROPRIETAIRE

SHERBROOKE, P. Q.

Mlle Laména Desjardins, institutrice de Sainte-Thérèse, était de passage ici cette semaine.

M. et Mme Louis Charbonneau, ainsi que M. et Mme Crevier, de Montréal, étaient chez M. J.-D. Fournelle, dimanche dernier.

Les jours froids qui s'avancent vous font songer aux vêtements chauds et confortables. Vous trouverez chez M. R. Castonguay un choix considérable de vêtements, de pardessus, de corps, caleçons, etc.

Très spécial: plusieurs lignes de marchandises, "jobs", vendus à grande réduction. Une visite est sollicitée.

M. Giroux, gérant de la banque d'Hoché-laga, est en vacances. M. Guimond, assistant-inspecteur de la banque, le remplace pour quelques jours.

Un triduum préparatoire au Congrès eucharistique de Montréal, commence aujourd'hui dans notre paroisse.

M. le curé de la Durantaye a exprimé le désir, dimanche dernier, de voir notre ville officiellement représentée à la grande procession du Congrès eucharistique.

Cette procession aura lieu le dimanche, 11 septembre. Il est probable que beaucoup de citoyens de Saint-Jérôme se rendront à Montréal ce jour-là. Deux trains spéciaux du Pacifique quitteront Saint-Jérôme, l'un à 8 heures et l'autre à 9.10 heures.

Le train de retour laissera Montréal à 9 hrs. du soir. Prix: aller et retour, 95 cts.

Il n'y aura pas de grand'messe ici, ce jour-là, mais seulement une basse messe, qui sera dite à 8.30 h.

Des messes seront dites à midi dans toutes les églises de Montréal.

Comme nous l'annonçons ailleurs, du 5 au 11 des billets à moitié prix sont vendus par le Pacifique pour Montréal.

Mardi dernier, M. Wilbrod Guay épousait, en notre église, Mlle Rose-Alba Plante.

M. Olivier Guay était le témoin de son fils et M. Emile Plante celui de sa fille. Plusieurs parents et amis assistèrent à la messe du mariage.

Nous remercions nos meilleurs vœux aux jeunes mariés.

M. et Mme Jean Rolland, de Mont-Rolland, étaient ici cette semaine.

L'AUTORITE, Journal quotidien, fondé par Paul de Cassagnac, et dirigé par ses deux fils, MM. Paul et Guy de Cassagnac. Abonnement: Six mois, \$3.60; un an, \$7.00 4 bis, rue du Bouloi Paris, France.

Dr. Paul Ostiguy DES OPHTHALMES DE PARIS SPECIALISTE. Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge. 255 RUE SHERBROOKE EST

Luskville

Etaient de passage ici ces jours derniers, M. et Mme Emmanuel Desjardins, M. et Mme Alfred Maisonneuve, d'Angers, chez M. Jos Perrault; Mlle B. Desbiens et Mlle Oly, d'Ottawa, chez M. Desbiens; Mme Alexis Bélie, de Winnipeg, chez son beau-père M. Bélie.

Nous avons eu une très belle retraite commencée le 14 août, prêchée en français par le Revd Père Géna, rédemptoriste, qui était depuis douze ans à Sainte-Anne de Beaupré; le prédicateur anglais était le Revd Père Nolan.

Les 26, 27, et 28 août ont eu lieu nos quarante heures.

Naissance: L'épouse de M. Jérémie Desjardins a donné le jour à un garçon qui a reçu les noms de Joseph Arthur Raoul. Parrain et marraine, M. Arthur Desjardins et Mlle Marie-Anne Desjardins, de Saint-Jovier.

Mlle Hélène Lingses, de Montréal, est en promenade chez son frère, notre curé.

ELOIGNEE

Lalac Brodeur QUAND VOUS VENEZ à MONTREAL voyez notre immense stock de Vaisselle, Verrerie, Coutellerie, Lampes, Vases et Articles en faïence ou en verre coupé.

Municipalité du village de Sainte-Agathe des Monts

Comté de Terrebonne

Règlement No. 54

Pour autoriser le conseil de la municipalité du Village de Sainte-Agathe des Monts à contracter un emprunt de \$49,000.00, et à émettre des obligations.

A une session générale d'ajournement du conseil de la corporation du village de Sainte-Agathe des Monts, tenue à une assemblée de ce conseil dans la salle de l'Hôtel de Ville, le dix-huitième jour du mois d'août 1910.

Laquelle session sont présents: MM. M. Lanthier, G.-A. Chevalier, R. Charbonneau, Nap. St-Aubin, Jos. Chalifoux, tous membres dudit conseil, sous la présidence de M. Maxime Lanthier, maire.

Il est ordonné et statué par règlement de ce conseil:

ATTENDU que cette corporation a fait l'acquisition des systèmes d'aqueduc et d'éclairage en opération dans cette municipalité, avec l'intention de les améliorer pour répondre avec efficacité aux besoins présents et futurs;

ATTENDU que les progrès de cette municipalité exigent, dès maintenant, un meilleur service d'aqueduc et d'éclairage;

ATTENDU que les travaux d'amélioration comprennent:

1o. Système d'aqueduc: Changement d'une partie des tuyaux actuels pour des tuyaux d'une plus grande capacité et prolongement du réseau actuel, le tout suivant évaluation d'experts et soumissions de contracteurs en mains, s'élevant au prix de \$37,650.00.

2o. Système d'éclairage: Renouvellement de la ligne de transmission devant coûter, suivant évaluations d'experts et soumissions de contracteurs en mains, la somme de \$5,500.00.

ATTENDU que le salaire de l'ingénieur, devant surveiller ces travaux, s'éleva à la somme de \$2,000.00.

ATTENDU que cette corporation doit les montants suivants, qu'il est urgent de payer:

1o. Canada Investment Limited... \$1,000.00 Billet promissoire pour commission, sur vente d'obligations antérieures.

2o. P. St-Amour... \$1,050.00 Montant emprunté par billet promissoire pour rencontrer paiement d'arrérages sur contrat d'éclairage et frais d'avocats, re L.-F. Loiseau.

3o. P. St-Amour... \$500.00 Montant emprunté pour rencontrer dépenses d'entretien d'aliénés et versement au conseil de comté.

4o. P. St-Amour... \$600.00 Montant emprunté pour effectuer l'achat de boyaux à incendie.

5o. J. E. Lanthier... \$700.00 Montant d'emprunt contracté pour pourvoir au paiement d'arrérages sur contrat de lumière et frais.

ATTENDU que le montant des travaux à être faits, comme ci-haut cités, ainsi que le salaire de l'ingénieur, en rapport avec ces travaux, s'éleva à la somme de \$45,150.00.

ATTENDU que le montant de la dette flottante de cette corporation telle que ci-haut citée, s'éleva à la somme de \$3,850.00.

ATTENDU que ces deux montants forment une somme totale de \$49,000.00.

ATTENDU qu'il est urgent pour cette corporation de pourvoir au paiement de cette somme pour obtenir l'exécution des travaux nécessités pour l'amélioration des systèmes d'aqueduc et d'éclairage, et pour consolider les montants de la dette flottante ci-haut mentionnée;

ATTENDU que pour effectuer ces paiements il est nécessaire et avantageux pour cette corporation de contracter un emprunt de quarante-neuf mille dollars (\$49,000.00) et émettra à cette fin quarante-neuf (49) obligations de mille dollars (\$1,000.00) chacune, payables au porteur, à l'expiration de la trentième année de la date de leur émission, au bureau d'une banque incorporée, à Montréal, avec intérêt au taux de cinq pour cent (5%) par année payable semi-annuellement, au même lieu, contre coupons annexés.

Qu'il soit ordonné et statué, et par les présents, il est ordonné et statué:

1o. La Corporation du village de Sainte-Agathe des Monts effectuera un emprunt de quarante-neuf mille dollars (\$49,000.00) et émettra à cette fin quarante-neuf (49) obligations de mille dollars (\$1,000.00) chacune, payables au porteur, à l'expiration de la trentième année de la date de leur émission, au bureau d'une banque incorporée, à Montréal, avec intérêt au taux de cinq pour cent (5%) par année payable semi-annuellement, au même lieu, contre coupons annexés.

2o. Les signatures du maire et du secrétaire-trésorier pourront être lithographiées sur les coupons d'intérêt.

3o. Afin de pourvoir au paiement des intérêts, soit cinq pour cent (5%) sur la somme de quarante-neuf mille dollars (\$49,000.00) et au remboursement du capital par un fonds d'amortissement de deux pour cent (2%) par année sur cette même somme, une taxe spéciale annuelle de trois mille quatre cent trente dollars (\$3,430.00) est, par le présent règlement, imposée sur tous les biens-fonds imposables de ladite municipalité, d'après le rôle d'évaluation en vigueur chaque année, et sera payable annuellement entre les mains du secrétaire-trésorier aussitôt après la mise en vigueur du rôle de perception préparé à cet effet, jusqu'à l'extinction de ladite dette.

Avant d'avoir force et effet, le présent règlement devra être approuvé par les électeurs municipaux ayant droit de voter sur icelui, être

affiché et publié suivant la loi et approuvé par le lieutenant gouverneur en conseil.

(Signé) MAXIME LANTHIER, Maire.

(Signé) RODOLPHE DAZÉ, Secrétaire-trésorier

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité du village de Sainte-Agathe des Monts, certifie que le règlement ci-dessus est une vraie copie du règlement No. 54, adopté par le conseil de la municipalité du village de Sainte-Agathe des Monts, dans sa session d'ajournement du dix-huitième jour du mois d'août, mil neuf cent dix.

RODOLPHE DAZÉ, Secrétaire-trésorier de la municipalité du village de Sainte-Agathe des Monts.

(Vraie copie) RODOLPHE DAZÉ, Secrétaire-trésorier.

Province de Québec } Municipalité du village de Sainte-Agathe des Monts }

Avis public

Je, soussigné, Rodolphe Dazé, secrétaire-trésorier du conseil municipal du village de Sainte-Agathe des Monts, certifie et donne avis public par les présentes que le règlement ci-dessus de la municipalité du village de Sainte-Agathe des Monts sera pris en considération par les propriétaires électeurs municipaux de la municipalité du village de Sainte-Agathe des Monts qualifiés suivant la loi, pour approuver ou désapprouver ledit règlement, le dixième jour du mois de septembre prochain [1910], à dix heures de l'avant-midi, en la salle publique des sessions dudit conseil municipal du village de Sainte-Agathe des Monts, en ledit village de Sainte-Agathe des Monts, auquel jour, à dix heures du matin, une assemblée publique des propriétaires électeurs municipaux de ladite municipalité de Sainte-Agathe des Monts, qualifiés comme susdit, sera tenue en la salle susdite, en ladite municipalité, dans le village de Sainte-Agathe des Monts, et qu'un pool sera alors tenu dans ce but, durant le temps et de la manière fixés par la loi.

Donné à Sainte-Agathe des Monts ce vingt-quatrième jour d'août mil neuf cent dix.

(Signé) RODOLPHE DAZÉ, Secrétaire-trésorier.

(Vraie copie) RODOLPHE DAZÉ, Secrétaire-trésorier.

Pilules du Dr de Van pour les femmes Un régulateur certain et infallible. Ces pilules sont très actives pour régulariser le système générateur de la femme; elles sont sans danger. Refusez les contrefaçons. Les Pilules du Dr de Van sont vendues \$5.00 la boîte; 3 boîtes pour \$10.00, par la poste. The Scobell Drug Co., St. Catharines, Ont.

CACHETS du Dr Fred Demers contre le mal de tête. Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Ce sont les seuls vraiment bons. Exigez toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque boîte. En vente partout. Dépôt: 1449, rue Saint-Laurent, Montréal

Cette marque de commerce et de garantie sur vos matelas, sommiers et oreillers vous assure le confort d'un profond sommeil, sans danger l'invasion des germes de maladies. Insistez pour la voir avant d'acheter. En vente chez tous les marchands THE ALASKA FEATHER & DOWN CO. LIMITED MONTREAL-WINNIPEG

Restaurateur électrique pour les hommes Rétablit chaque nerf de l'organisme à son état normal, rend la force et la vitalité. Décépitude prématurée et faiblesse sexuelle immédiatement guéries. Le Phosphonol fera de vous un homme nouveau. \$3.00 la boîte, ou deux boîtes pour \$5.00, par la poste. The Scobell Drug Co., St. Catharines, Ont.

Dr. Léon Archambault 295 rue Rachel coin St-Denis, Montréal Téléphone St-Louis 870. DENTISTE Les tramways passent à la porte.

Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants Ce sirop est reconnu comme le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et la diarrhée. Demandez-le donc toujours. En vente partout. Dépôt: 1449 rue Saint-Laurent Montréal

CAPSULES CRESOBENE (PRODUIT BALSAMIQUE) SPECIFIQUE de LA TOUX TOUJOURS EN FLACONS. EN VENTE PARTOUT 50c

Aux parents et aux écoliers et écolières Voulez-vous payer bon marché? Allez alors faire vos achats à la LIBRAIRIE PREVOST No. 4, RUE SAINTE-JULIE, EN FACE DU PARC LABELLE Pour tout achat d'au moins 50 cts., vous recevrez un joli cadeau PROFITEZ-EN TOUS!

P. SIMARD SAINT-JEROME, P. Q. La meilleure maison et la plus considérable au nord de Montréal Epicerie, Grains, Fleur, Fruits La maison Pierre Simard représente les meilleures marques de Vins et Liqueurs. COGNAC Césaire Collin, Léo Rémy, Jean Fabert, Hamel Gentibert, Cousin frères, Sonac & Cie, Jean Ramar, Leveillier, J.-G. Monette & Cie, Hennessy, Martel WHISKY Gooderham and Wort, Club Rye Whiskey, Seagram Rye Whiskey LIQUEURS FINES Benedictine, Crème de menthe, Cacao, Curaçao, Maraschino, Kirsch, Kummel, Anisette, Grenadine, etc. Rhum St. Georges, Black Joe Scotch John Dewar, Ussher, McArthur, Mountain Dew, Old Mellow Vin Claret: Barton & Guestier, Sauerne, etc. A. E. PIETTE HORLOGER BIJOUTIER OPTICIEN Réparations générales de Montres ordinaires et de Montres de précision HORLOGES, PENDULES, LUNETTES, PIPES, ainsi que BIJOUTERIE de toutes sortes Ouvrage fait avec soin et promptement. Satisfaction garantie. 178, RUE SAINT-GEORGES (Bloc Parent) SAINT-JEROME, P. Q.

ALLEN'S LUNG BALSAM Contre les attaques récidivantes de LA TOUX, FROIDS, CROUP. Une bouteille de 25 sous pour un froid ordinaire. Une bouteille de 50 sous pour un grand froid. Une bouteille de \$1.00 pour un froid opiniâtre. Vente chez tous les pharmaciens. DAVIS & LAWRENCE CO., Montréal.

ALLEN'S LUNG BALSAM Contre les attaques récidivantes de LA TOUX, FROIDS, CROUP. Une bouteille de 25 sous pour un froid ordinaire. Une bouteille de 50 sous pour un grand froid. Une bouteille de \$1.00 pour un froid opiniâtre. Vente chez tous les pharmaciens. DAVIS & LAWRENCE CO., Montréal.

"No. 10" du Père Morrisey

(Tonique des Poumons) une préparation d'ingrédients naturels, faite de baumes, herbes et racines, est absolument exempt d'Opium, de Morphine ou de tout autre drogue nuisible ou dangereuse.

"No. 10" enlève complètement et guérit permanent les toux, les Rhumes, Bronchite et autre irritations de la gorge et des poumons, même des cas légers de consommation.

Bien plus elle tonifie et renforce tout l'organisme, surtout les poumons et prévient les rhumes.

Bouteille d'essai 25c.

Grandeur régulière 50c.

Chez votre fournisseur ou chez

Father Morrisey Medicine Co., Ltd. CHATHAM, N.B.



ler à la grande procession du Congrès eucharistique. Que j'ai donc hâte que cette belle fête soit terminée, car ça paralyse les affaires, les énergies, le travail, les voyages de pêche, etc. Tout se remet après le Congrès!

Saint-Jérôme autrefois

Le Nord, 16 juillet 1885 MARIAGE

Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de notre jeune ami, le Dr Edmond Grignon, avec Mlle Marie-Louise Richard, qui a eu lieu lundi dernier à Saint-Jérôme.

Le Dr W. Grignon, de Sainte-Adèle, était le témoin du marié.

Les souhaits de bonheur et de prospérité de nombreux amis accompagnent le jeune couple à Sainte-Julienne, où M. Grignon est établi depuis le printemps et où de brillants succès viendront récompenser, sans aucun doute, le talent, l'esprit d'ordre et de travail de notre concitoyen.

Le Travailleur, journal des Etats-Unis, parle très avantageusement de notre jeune compatriote, M. H. Hervieux, gradué du collège Victoria, de Montréal. Le même journal annonce que M. J.-E. Fournier, M. D., qui nous a laissés de puis peu, a été élu secrétaire-correspondant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Webster.

Félicitations et succès à nos jeunes compatriotes qui ont laissé tant d'amis dans Saint-Jérôme.

La récolte profitable

Nul agriculteur ne saurait affirmer, en général, qu'une récolte paye mieux qu'une autre. Le montant du rendement dépend, en grande partie, de la nature du sol qui produit la récolte.

Un genre de terre produira le plus grand rendement possible d'une certaine récolte; un autre champ de qualité différente produira peut-être un très petit rendement, s'il est ensemencé avec la même espèce de grain. C'est pourquoi il est très important que le cultivateur prévoyant sache trouver la sorte de récolte qui convient le mieux à sa terre.

On peut trouver, dans le comté de Norfolk, Ontario, un exemple splendide de ce que l'on peut obtenir par l'adaptation intelligente de récoltes aux conditions du sol. Il existe, en certaines parties de ce comté, de grandes étendues de terres sablonneuses qui ne sauraient être comparées à des sols plus argileux et plus riches pour la production du blé et des autres céréales.

C'est pour cette raison que les cultivateurs qui se sont occupés de cette culture ont trouvé qu'ils n'avaient pas obtenu des résultats aussi satisfaisants qu'ils l'avaient espéré. Cependant, il y a quelques années, certaines personnes ont compris que le sol et le climat du pays se prêtaient bien à la culture des fruits, surtout à celle des pommes. Le No-folk Fruit Growers' Association fut formée, elle se mit immédiatement à l'œuvre. Tous les membres promirent de soigner et d'arroser leurs vergers conformément aux règles établies par l'Association. Incidemment aussi, tous les fruits devaient être écoulés par l'entremise de l'agence centrale. Les résultats ont dépassé toutes les prévisions. On a beaucoup agrandi la superficie des vergers; les pommes de Norfolk sont maintenant classées au premier rang sur les marchés du monde et leurs producteurs en ont retiré des profits satisfaisants. Comme conséquence, les terres ont doublé de valeur dans l'espace de six années.

Ce résultat a été surtout obtenu par le choix des récoltes qui conviennent le mieux au sol. Le travail est entrepris par la Commission de Conservation, qui consiste à classer les terres suivant la nature du sol, pour arriver à déterminer la sorte de récolte que l'on peut cultiver avec le plus de profit est, conséquemment, une œuvre d'une grande importance. Si la Commission indique les récoltes qui payent le mieux en différents sols, le cultivateur et la nation en auront le bénéfice.

Procurez vous pour 25 sous une boîte de Davis' Menthol Salve. ("The D. & L.") et soyez préparé à combattre tout maux qui peuvent n'être pas dangereux mais qui sont très ennuyants et pénibles, tels que la névralgie, maux d'oreilles, foulures, brûlures, contusions, piqûres d'insectes, hémorroïdes. C'est un remède de famille toujours utile pour combattre un mal quelconque et doit être conservé parmi les médicaments de la pharmacie de la maison.

Advertisement for BEARINE, a hair growth product. It features a bear illustration and text: 'Croissance assurée des cheveux BEARINE Préparée avec de la graisse de l'Ours du Canada. Délicatement parfumée. La Pomme mûrie durant 40 ans. En vente chez tous les marchands de produits de toilette 25 sous le pot. DAVIS & LAWRENCE CO., Montréal.'

A Sainte-Scholastique

Quatrième soirée de la Société de concerts

Nous avons eu l'avantage d'assister à la quatrième soirée de cette société, le lundi, 30 août. Le programme comprenait "La Perle Noire", comédie en 3 actes, de Victorien Sardou, et "L'hirondelle et le fil télégraphique", saynète par Emile Gouget.

Il nous a fait plaisir de constater encore une fois que Sainte-Scholastique possède des amateurs qui ont le diction, le maintien et la connaissance de la scène qu'on trouve rarement ailleurs que chez des professionnels. Dans "La perle noire" M. le Dr Paul-Emile Rochon (Tricamp), a soutenu un rôle difficile pendant les deux actes où il paraît et occupe la scène. Il a conduit ses recherches d'agent de sûreté avec tout le flair d'un vieux limier. Disons tout de suite que sa binette, dans la saynète "L'hirondelle et le fil télégraphique", était réussie et qu'il nous a bien représenté ce vieux type d'éditeur de musique. Il nous a aussi révélé ses talents comme chansonnier de genre, et sa fantaisie chantée sur la société de concerts a été fort goûtée. Il a su avec tact présenter suc-

SOUVENIR DU CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE MONTRÉAL, 1910



COUPE-PAPIER ET OUVERE-ENVELOPPES

Ce dessin est de la grandeur exacte du Coupe-Papier. C'est un objet très artistique et en même temps un très utile Article-Souvenir d'un des plus grands Evénements de l'HISTOIRE DU CANADA et plus spécialement de MONTRÉAL. Personne ne voudra manquer cette occasion de se procurer un de ces souvenirs uniques. Ils sont en bronze massif, richement dorés et magnifiquement décorés en Email Canadien. Sur la face du manche figure l'Écusson de la Ville de Montréal. Comme souvenir de ce grand événement, cet article vaut beaucoup plus que le prix que nous en demandons. ENVOI PAR LA MALLE, PORT PAYÉ, SUR RECEPTION DE 25c.

Notre BROCHE-SOUVENIR spéciale pour le Congrès Eucharistique, richement émaillée, petit format 23 cents. Grand format 29 cents. (Frais de poste, 2 cents en plus).

Nos BROCHES-SOUVENIR spéciales, délicatement émaillées, avec l'Écusson de la Ville de Montréal, en argent sterling, 75 cents. (Frais de poste, 3 cents en plus).

ÉPINGLETTES-SOUVENIR pour Echarpes, avec l'Écusson du Canada, 35 cents. (Frais de poste, 4 cents en plus).

RAYON DES COMMANDES PAR LA POSTE.



cessivement à l'auditoire tous les officiers de la société avec un bon mot pour chacun.

M. Albert Demers (Cornelis), a de bonnes dispositions pour la scène et aurait bien rendu son rôle s'il n'avait pas eu si souvent besoin des services du souffleur dans "La perle noire". Mais là où il a obtenu un plein succès, c'est dans la saynète pendant laquelle il se présente sous les habits de six personnages différents, avec une tête, une attitude, une voix complètement différentes. Il a réussi très bien à mystifier tout le monde.

Les autres rôles, côté masculin, si l'on en excepte Vandervien, étaient secondaires mais assez bien rendus. M. Achille Brisebois (Baithazar), a certainement le mérite d'avoir de la bonne volonté, mais il manque de beaucoup de choses pour vivre un personnage passant par de fortes épreuves.

Les seuls rôles de femmes avaient été confiés à Mlle Valentine et Jeanne Prévost dont les succès passés sont bien connus. Mlle Jeanne avait double emploi: Guldul, vieille gouvernante, et Sara, nièce de Vandervien. C'était deux types absolument différents, mais elle a parfaitement réussi donnant à Sara toute la fougue et le feu d'une jeunesse et à Guldul le calme et le maintien d'une bonne vieille confiante et dévouée à ses maîtres. Mlle Valentine Prévost (Christiane), avait un rôle plus ingrat où l'action tenait la plus grande part.

Par ses gestes, sa physionomie, sa diction parfaite elle a communiqué à l'auditoire toutes les souffrances d'une pauvre innocente accusée injustement et qui n'a personne pour la défendre.

La partie musicale faisait défaut et l'auditoire a beaucoup regretté l'absence de l'orchestre. Il nous semble que la société ne manque pas d'encouragement de la part du public et puisque ce n'est pas une entreprise financière pourquoi ne pas faire la dépense de quelques piastres pour se procurer les services d'un petit orchestre, puisque les musiciens de Sainte-Scholastique sont dans l'impossibilité de se réunir actuellement.

M. Le Dr Claude Lamarche a qui on avait confié la tâche de remplacer un orchestre, a parfaitement bien rendu sur le piano les morceaux de son répertoire. C'est d'ailleurs un musicien distingué que nous aimons toujours à entendre et qu'il nous fait plaisir de revoir avec les amis de Sainte-Scholastique.

M. Alcide Thibodeau, possède une jolie voix de ténor léger, qui manque évidemment de culture, mais il y a de l'effort. Une jolie romance d'un de nos compositeurs populaires aurait mieux convenue à sa voix que la cavatine de Faust.

Bref, très jolie soirée à laquelle il valait la peine d'assister; et le succès financier est maintenant assuré aux amateurs du chef-lieu.

TOUJOURS LA PAUVRETE DU SANG



Melle H. Durocher, 69 rue Concorde, St-Hyacinthe,

Plusieurs choses peuvent amener la faiblesse et la débilité générale chez la femme, mais la cause immédiate, c'est toujours la pauvreté du sang. C'est de ce côté qu'il faut chercher les raisons de ces mille maux qui accablent ces pauvres malades, jeunes comme vieilles, et qui leur rendent si triste la vie.

Il est des personnes qui ne peuvent supporter la moindre fatigue sans en ressentir, de suite, des sensations plus ou moins prononcées de lassitude générale et même des malaises réels.

Une veillée un peu trop prolongée, un ouvrage plus fort que d'habitude, une marche assez longue et rapide, et même parfois une émotion subite, joie ou tristesse, tout cela est contraire aux femmes faibles.

Les personnes de cette catégorie ont des époques plus douloureuses et généralement irrégulières. Enceintes, elles souffrent particulièrement, et leur maladie sera plus dure, et les relevailles seront plus lentes. Elles auront un sommeil agité, digéreront mal. A ces symptômes s'ajoutent la décoloration de la peau et la maigreur du corps.

Gare à vous, mesdames, si vous êtes au nombre de ces victimes, et ne tardez pas à vous soigner.

Pour cela, les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont entièrement à votre disposition. Venez les consulter. Une fois que vous connaîtrez la nature exacte de votre maladie, il vous sera facile de la faire disparaître. Si vous souffrez réellement de pauvreté de sang, on vous conseillera de prendre des Pilules Rouges, car c'est le seul remède capable de vous guérir d'une façon permanente.

Dans tous les autres cas où il s'agit de rendre les forces en refaisant le sang, les Pilules Rouges sont réellement uniques et souveraines. Elles constituent le plus puissant tonique féminin et leurs effets bienfaisants s'étendent à tous les organes affaiblis ou malades.

En éliminant du système tout ce qui peut nuire à la santé, tout ce qui gêne le bon fonctionnement

soit du cœur, de l'estomac ou des intestins, les Pilules Rouges activent le sang, et le purifient. Un sang riche, frais et vigoureux, coulant abondamment dans les veines, n'est-ce pas là le meilleur gage de santé?

Les Pilules Rouges opèrent rapidement et sûrement. Elles n'offrent aucun danger d'aucune sorte et se digèrent facilement même par les estomacs les plus délicats. Elles peuvent se prendre en tout temps et dans n'importe quelle position. Elles ne nécessitent aucune relâche des travaux ordinaires. Elles sont également bonnes pour les fillettes, bonnes pour les grandes filles, bonnes pour les mères et bonnes aussi pour les femmes âgées.

Madame A. Jetté, 45 rue Saint-Augustin, quartier Saint-Henri, Montréal, a bien longtemps souffert de débilité. Son état lui inspirait même de graves inquiétudes lorsqu'elle voulut, à l'instar de tant d'autres, faire, elle aussi, l'essai des Pilules Rouges. Mais, laissons-la parler:

"Depuis quelques mois je ne mangeais plus et une grande faiblesse s'était emparée de moi. Je me sentais sans cesse fatiguée et endormie. J'étais sujette à de gros maux de tête et à de fortes palpitations de cœur qui me causaient presque des défaillances. Je voyais dans les journaux que les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine fortifient merveilleusement les personnes faibles et je voulus en faire l'essai. J'en pris six boîtes et ce fut suffisant pour faire disparaître tous les malaises dont je souffrais et me rendre mes forces qui se sont toujours maintenues depuis, malgré tout le travail que demandent de moi les soins de ma famille."

Mme A. JETTE, 45 rue Saint-Augustin, Montréal

Et une jeune fille dit: "Pendant trois ans, j'ai souffert d'une si grande faiblesse qu'il m'était impossible de travailler. J'avais la figure couverte de boutons que j'avais essayés, mais sans succès, de faire disparaître avec toutes sortes de lotions et de remèdes. J'eus recours, en dernier lieu, aux Pilules Rouges que l'on disait bien bonnes pour purifier le sang et donner des forces. En effet, ces pilules me firent du bien; en très peu de temps, j'avais acquis un bon appétit et plus de forces que je n'en avais jamais eues. A ma grande satisfaction, les boutons étaient disparus."

Mlle H. DUROCHER, 69 rue Concorde, Saint-Hyacinthe, Q.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue St-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettre pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Le SIROP des ENFANTS du Dr CODERRE guérit la colique, la diarrhée, les derangements d'estomac chez les bébes et leur donne un sommeil paisible.

A Montréal

A vendre, une magnifique épicerie licencée, située dans le plus beau quartier de Montréal, en connexion avec grand magasin départemental, affaires au comptant. Pas de loyer ni éclairage à payer conditions faciles. Chances exceptionnelles au prompt acheteur. Maladie, cause de vente. S'adresser au No. 17, Mont-Royal Ouest, Montréal.

A VENDRE: M. Bonenfant, propriétaire de l'Hotel du Nord, a décidé de vendre son hotel pour cause de santé.

Cet hotel parfaitement aménagé, muni d'une superbe véranda sera vendu tout meublé. Vaste terrain, avec hangars et écurie. S'adresser à M. Bonenfant lui-même, Hotel du Nord, Saint-Jérôme.

VOUS AVEZ UNE MINE

Ecrivez-moi, j'en ferai l'examen et les analyses à des prix raisonnables.

Edmond Brégent, B. S. C.

Ingénieur en mines, gradué à l'université McGill

139, avenue Coloniale, MONTREAL.

CHAMPAGNE

PIPER-HEIDSIECK

Plus de cent Ans de succès: le Vin des vrais amateurs.

SEC BRUT TRES SEC

En vente partout.

DISTRIBUTEURS EN GROS

LAPORTE, MARTIN & CIE Limited, MONTREAL.

La prochaine soirée aura lieu pendant l'exposition. Au revoir.

BONS AMIS.

Les femmes et les enfants anémiques qui sont d'apparence pâle et souffrent de fatigue et qui ressentent souvent des frissons, obtiendront un grand secours par l'emploi du Ferrovim, le tonique fortifiant composé de fer sous une forme facilement assimilable, avec du maigre de bœuf frais et du vin pur de Xérès. Rien n'est supérieur à la combinaison de ces agents fortifiants pour de tels cas. \$1.00 la bouteille.

Le chiffre d'une dépense à encourir ne justifie pas un plébiscite

On voudrait faire croire que le plébiscite est nécessaire à la cause de la forte dépense que va entraîner le projet de marine de guerre.

D'abord, si l'on parle au point de vue du principe, il ne peut y avoir de considération de dépense grosse ou petite. Un principe est un principe.

Et dans ce cas, on doit poser en règle absolue que toute dépense petite ou grande devra d'abord recevoir la sanction du vote populaire.

Ce qui serait la négation définitive du gouvernement responsable.

Du moment où le peuple voterait sur toute dépense, il n'y aurait plus besoin de gouvernement, quelques commis suffiraient.

Ce serait le commencement de l'anarchie. A quoi bon un gouvernement qui ne serait pas capable de prendre sur un budget de cent millions une parcelle de 15 p. c. pour établir une politique que la majorité des représentants du peuple juge nationale?

Le présent bill de la marine implique un capital de onze, disons de quinze millions, dépensé une fois pour toutes, ce qui veut dire un intérêt annuel de \$525,000. Ajoutez-y les trois millions annuels demandés. C'est donc contre une dépense annuelle de trois millions et demi que l'on veut soulever le peuple!

Dans le Parlement anglais, une proposition de ce genre serait reçue d'une manière dérisoire. A-t-on demandé un appel au peuple lorsque d'un seul vote, en 1908, on imposa, à la nation pour la pension des vieillards, une charge annuelle permanente pour toujours d'au moins \$10,500,000? (Voir le dernier budget). Pour la Grande-Bretagne, c'est un capital engagé de cinq cent millions de dollars.

Personne n'a demandé de plébiscite.

Mais, ensuite aux élections générales la question des retraites a été discutée à fond et le peuple anglais a exprimé son opinion constitutionnellement et par son vote en élisant des députés favorables ou adverses à cette mesure suivant qu'il en était satisfait ou mécontent. Les députés ouvriers qui avaient inspiré cette mesure sont revenus plus forts que jamais.

C'est ce qu'auront à faire ici les électeurs qui seront libres d'approuver ou de désapprouver le projet du gouvernement.

Quand la vie de bébé est le plus en danger

L'été de la saison où les mères ont le plus de difficultés à maintenir leurs enfants en santé. Les affections qui affligent les bébés durant les mois de chaleur arrivent si promptement et si inopinément que souvent il est trop tard avant que la mère s'aperçoive que son bébé est malade. En été, les mères ne devraient rien négliger pour tenir en bon état les intestins de leurs bébés et leur petit estomac, car c'est là que réside le secret d'éviter ces dangereuses maladies estivales. La mère trouvera un grand ami dans les Tablettes Baby's Own durant les chaleurs. Ces tablettes régulent les intestins, adoucissent l'estomac et préviennent aussi et guérissent le choléra infantum, la diarrhée, les coliques, les vomissements, etc. Mre Wm. Sinclair, Rivière Bonaventure, Qué., écrit ce qui suit: "Je puis hautement recommander les Tablettes Baby's Own, car elles ont fait beaucoup de bien à mon bébé."

Vendues par les principaux marchands de remèdes ou par la poste à 25 cts. la boîte, de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Sainte-Scholastique

Les amateurs de la société de concerts nous ont donné une très jolie soirée, lundi dernier. La salle était remplie et il est maintenant certain que le public aime ces soirées car il les encourage bien. Tous s'accordent à dire cependant que l'absence de l'orchestre est à regretter et la direction, lorsqu'elle le pourra, devra s'efforcer d'en procurer à l'avenir.

M. Edmond Ouellette, huissier a été nommé huissier audencier de la cour supérieure et de la cour de circuit en remplacement de M. Moïse Brazeau qui avait donné sa démission.

M. J.-E. Deslauriers, inspecteur des édifices pour la province, était de passage ici, cette semaine. Il a ordonné à plusieurs de nos maisons d'avoir à se procurer les appareils de sauvetage nécessaires. C'est ainsi que le conseil aura à faire construire un autre escalier pour permettre au public de sortir plutôt de la salle en cas d'incendie.

La lumière électrique nous fait toujours défaut et lundi soir, malgré les demandes répétées du régisseur de la soirée, elle a manqué totalement cinq minutes avant la fin de la représentation. Et le public a dû évacuer la salle dans l'obscurité complète.

Parmi ceux qui villégièrent: Mlle Germaine Grignon est revenue d'une promenade de huit jours chez des amis à Joliette.

Mlle Corine Barcelo était chez M. Horace Barcelo, dimanche.

Mlle Eugénie Parizeau, de Iron Mountain, Mich., est en promenade chez M. Vincent Fortier.

Mlle Jeanne Prévost est partie pour une promenade à Joliette.

M. Médéric Daignault, comptable à la banque Provinciale, est en vacances pour une quinzaine. MOU-MOUCHE.

Ne laissez pas un marchand sans scrupules vous imposer une contrefaçon de l'Émplateur au Menthol "D. & L." Faites attention à la marque déposée "D. & L." sur les boîtes en métal. Elle garantit le véritable et le plus efficace des remèdes contre les douleurs de Rhumatisme, Lombago, Sciaticque, Douleurs du dos, etc. 25 sous pièce. Rouleaux d'une verge équivalent à 7 pièces de la grandeur normale \$1.00.



Le meilleur tonique pour toutes les personnes malades. Il renouvelle le sang. Donne de la force. Rétablit la vitalité. Pris après une maladie quelconque il accentue le retour de la santé. DAVIS & LAWRENCE CO., Montréal.

Sainte-Adèle

M. Horace Longpré, marchand de Saint-Gabriel, qui a épousé, la semaine dernière, Mlle Blanche Beauchamp, fille de M. Oscar Beauchamp, préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul; M. P. Longpré, notaire et registraire de Laval, et sa femme; Mme veuve Daniel Longpré; Mme Romuald Archambault, employé au ministère de la marine, à Ottawa, ont été les hôtes de M. le Dr Wilfrid Grignon et de M. Edmond Longpré.

Nous souhaitons à M. Horace Longpré, à l'occasion de sa nouvelle alliance, un bonheur parfait et une postérité aussi nombreuse que celle d'Abraham.

Les dames Victor Murray (Blanche Grignon) et Jos. Murray (Irene Grignon) sont retournées à Montréal avec leurs enfants, après trois mois de villégiature, emportant comme souvenir quelques livres de graisse de plus. C'est un fait remarquable que les touristes se présentent arrivant ici et avant leur départ; pas un seul n'est retourné sans avoir augmenté son poids de plusieurs livres: les uns 5 livres, les autres 10 et même 15 livres. Quel climat! quel air! quel souvenir!

Jusqu'à M. Jos. Grignon, protonotaire de Sainte-Scholastique, qui n'a passé ici que cinq jours et qui est retourné avec plusieurs livres de graisse... de poisson; de belles truites grises, prises au lac Kilkenny et belles truites rouges prises dans le lac Rond.

Au lac Kilkenny, dans une petite journée de pêche, M. Jos. Grignon, avec ses deux neveux: Louis, à Edmond, et Louis à Wilfrid, a pris 12 belles truites. Les touristes en étaient émerveillés, d'autres en étaient scandalisés. Une dame alla jusqu'à leur dire:

C'est une honte que de prendre tant de poissons. Vous devriez laisser ça ici.

Tas qu'à voir.

Ça serait si bon et si beau de voir fritiller ça dans le poëlon, n'est-ce pas! Vous, MM. les anglais, vous aimez la pêche à la mouche, eh bien! forcez sur la mouche! Nous les Canadiens, nous aimons la pêche à la ligne traînante, la trôle, laissez-nous nos trôles; l'Ichtyphone surtout, cette fameuse machine à pêcher qui nous donne tant d'émotions par ses coups de téléphone.

Mercredi dernier, M. Jos. Grignon a pris, sur le lac Rond, 9 belles truites rouges de 1 à 3 livres, dont 3 avec son Ichtyphone. C'est la première fois qu'il se prend du poisson à la trôle sur notre lac. C'est un fait assez remarquable pour le noter dans nos annales de pêche. C'est un honneur pour M. Grignon et pour notre lac surtout, qui se trouve à être classifié du coup parmi les grands lacs, car il est reconnu qu'un lac où l'on prend du poisson à la trôle, c'est un grand lac. A bas les colottes courtes et vivent les grandes colottes! comme on dit chez les petits colégiens qui passent du côté des grands. Notre lac se trouve émancipé, par conséquent il fait partie de l'Émancipation (pas la loge), car je ne voudrais pas le voir excommunié.

Tout de même, nous conseillons à M. Grignon de ne plus revenir, car moi aussi je suis atteint d'un cancer comme il l'a été. Il s'en est guéri en faisant des promesses pour les autres. Moi, j'ai promis, pour la guérison du mien, qu'il ne viendrait plus pêcher sur le lac Rond.

S'il vient, attention aux cancers qui le guettent.

Presque toute la paroisse se promet d'al-